



**LES
ACTES
DE LA
CONFÉRENCE
GÉNÉRALE**

RABAT 1991

ENGAGEMENT DE RABAT

Réunis à Rabat, du 6 au 8 mai 1991, en 7ème Conférence Générale du CIRTEF, les représentants d'organismes de Radios-Télévisions du Nord et du Sud

réaffirment le rôle utile, nécessaire et essentiel du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française (CIRTEF) dans les relations audiovisuelles du Nord et du Sud, facteurs de connaissance, de communication et de paix entre les peuples unis fraternellement en vue du développement harmonieux de chacun,

s'engagent au nom de leur organisme et en leur nom propre à mettre tout en oeuvre, dans un esprit de partenariat, de manière à ce que le CIRTEF réalise ses objectifs.

Cet engagement a été pris lors de la dernière plénière de la Conférence Générale.

SOMMAIRE

La séance d'ouverture

- Allocution de M. Driss BASRI
Ministre de l'Intérieur et de l'Information
du Royaume du Maroc Page 1
- Allocution de bienvenue de M. Robert STEPHANE
Président du CIRTEF Page 3
- Allocution de M. Mohamed TRICHA
Gouverneur Directeur Général de la Radio-Télévision
Marocaine Page 5
- Allocution de M. Mohamed DIARRA
Directeur de la Communication à l'ACCT Page 6

Ordre du jour

Page 9

Procès-verbal des délibérations

Page 12

Rapports des Commissions

Page 21

- Commission I - Formation Page 22
- Commission II - Projets de Programmes - SEFOR Page 37
- Commission III - TV5 Europe - Canada - Afrique Page 40
- Commission IV - Radio 5 Afrique Page 43

Le nouveau Bureau de Direction du CIRTEF et la nouvelle Commission des Finances

Page 45

Séance de clôture

- Allocution de M. Robert STEPHANE
Président sortant du CIRTEF Page 46
- Allocution de M. Mohamed TRICHA
Président entrant du CIRTEF Page 49

Liste des participants

Page 52

ANNEXES

- | | | |
|----|--|---------|
| A) | Rapport d'activités du CIRTEF par M. André MIGNOLET
Secrétaire Général a.i. | Page 59 |
| B) | Modifications aux Statuts | Page 72 |
| C) | Message de M. Abdelhafidh HERGAM
Président de l'URTNA | Page 79 |
| D) | Remise de Prix "Vues d'Afrique" par
M. Kayumbi BEIA, représentant de l'OZRT | Page 81 |
| E) | Procès-verbal de la Réunion conjointe des
Bureaux de Direction entrant et sortant | Page 82 |
| F) | Questions financières | |
| | - Budget 1990 | Page 84 |
| | - Bilan au 31.12.1990 | Page 85 |

Ces actes ont été préparés et rédigés par M. Jean-Roland DELAITRE, Rapporteur Général et Adjoint du Secrétaire Général du CIRTEF.

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE GENERALE

INTRODUCTION PAR M. ROBERT STEPHANE, PRESIDENT DU CIRTEF

Chers Délégués,

C'est l'heure de déclarer ouverte la 7e Conférence Générale du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française.

Monsieur le Ministre, c'est pour nous un plaisir d'être au Maroc et un honneur que vous ayez accepté de préfacer nos travaux. C'est pour nous le signe d'un intérêt important, à votre niveau, au niveau du Gouvernement et au niveau des plus hautes autorités de ce pays. Cela place notre réunion sous les meilleures auspices. Le CIRTEF vit un moment important de sa relance. L'ambiance chaleureuse que le Maroc nous a proposé est d'excellente augure.

Monsieur le Ministre, je vous donne la parole afin que vous nous disiez votre sentiment sur cette importante réunion qui s'ouvre ce matin.

Allocution de M. Driss BASRIMinistre de l'Intérieur et de l'Information
du Royaume du Maroc

Au nom du Gouvernement de sa Majesté le Roi du Maroc et en mon nom personnel, il m'incombe l'agréable mais combien délicate tâche de m'adresser à l'ensemble des Directeurs généraux ou de leurs représentants de la grande famille des médias audiovisuels francophones, pour leur rappeler que le dynamisme et la vitalité de toutes les initiatives de développement ou de resserrement de liens dépendent de leur propre engagement et leur foi personnelle dans ces idéaux.

Il y a pratiquement quatorze ans, plus précisément en juin 1977, qu'à l'initiative de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, les Directeurs généraux des radios-télévisions des pays utilisant entièrement ou partiellement la langue française, dont le Maroc, se réunissaient en colloque à Montréal et décidaient de mettre sur pied un organisme de coopération internationale : le CIRTEF voyait le jour.

Depuis sa création et au fil des ans, le CIRTEF a joué un rôle éminemment positif dans la nécessaire coopération multiforme entre pays du monde francophone, au delà des clivages traditionnels Nord-Sud.

Ce "Club de professionnels" du Nord et du Sud est devenu pour tous ses membres un foyer de dialogue, d'échanges et de connaissance mutuelle.

Le CIRTEF a donné l'occasion aux responsables des radios et télévisions des pays du Nord et du Sud de se rencontrer régulièrement, de mettre en commun leurs préoccupations professionnelles, de s'engager dans des échanges et projets de différentes natures, de coproduire des émissions et, stimuler les uns par les autres, de réfléchir ensemble sur l'avenir des médias audiovisuels dans l'univers toujours mouvant des communications.

Mais par-dessus toutes choses, cette rencontre constante entre professionnels du Nord et du Sud les ont amenés à mieux se connaître, à mieux s'apprécier et à contribuer à un resserrement de liens au moment où les progrès technologiques dans le domaine de la communication tendaient à élargir le fossé entre le Nord et le Sud.

Il convient de rappeler ici que les grands objectifs que vise le CIRTEF, à travers la réflexion, les actions concrètes et la mise en œuvre de projets communs sont : le dialogue permanent sur un pied d'égalité de ses membres; la promotion de la radio et de la télévision comme outil de développement de collectivités; la coopération entre ses membres afin de leur permettre d'accomplir plus efficacement leur mission sociale, culturelle et éducative; une meilleure connaissance; une meilleure appréciation et donc le respect des particularités, des cultures et des aspirations de nos pays et enfin, un transfert des technologies modernes, au fur et à mesure qu'elles voient le jour afin de ne pas permettre au fossé de s'élargir entre le nord et le sud mais, au contraire, œuvrer à le combler.

Si les idéaux sont grands et nobles, les moyens de les réaliser existent-ils ? Nous sommes tous conscients que les partenaires au sein du CIRTEF - ceux du Nord comme ceux du Sud - doivent apporter chacun, dans la mesure de ses moyens, leur contribution à la réalisation de leurs idéaux communs.

Tout comme le désintérêt des organismes du Nord est intolérable, le manque de conviction et de vouloir des organismes du Sud le serait aussi, coopération sous entend la conjugaison d'efforts de tous les partenaires vers un but commun.

Puissent ces quelques réflexions, à l'ouverture même de votre 7ème Conférence Générale, servir à alimenter vos débats au cours des deux prochains jours. Personnellement, je me considérerai heureux d'avoir apporté ma pierre à la consolidation de ce merveilleux instrument de coopération international qu'est le CIRTEF.

Pour conclure, je vous souhaite plein succès dans les travaux de votre conférence ainsi qu'un excellent séjour parmi nous et déclare ouverte la 7ème Conférence Générale du CIRTEF.

Allocution de Bienvenue de M. Robert STEPHANE,Président du Cirtef

En ma qualité de président du CIRTEF, je me réjouis de vous accueillir à la 7ème Conférence Générale du Conseil International des Radios Télévisions d'expression française.

Je suis heureux de me trouver au Maroc aux confins de TV5 Europe et déjà si intensément en Afrique par la chaleur et la qualité de l'accueil.

Je salue aussi la présence de nombreux observateurs. Sans les citer tous, je salue tout particulièrement Monsieur Mohamed DIARRA, Directeur de la Communication à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, le Président et le Secrétaire Général de l'URTNA et M. Moncef KARTAS de l'Organisation des Nations Unies.

Mesdames, Messieurs les membres du CIRTEF,

Si les observateurs se déplacent en qualité et en nombre pour suivre nos travaux, c'est dire l'importance que revêt à leurs yeux le CIRTEF dans la création du nouveau paysage audiovisuel francophone, un paysage qui sera marqué par l'intensification des relations Nord/Sud et Sud/Sud.

Le CIRTEF n'est-il pas chargé par les plus hautes autorités politiques d'étudier la mise sur pied de TV5 Afrique et de Radio 5 ?

Un CIRTEF qui, après avoir connu une période de crise, est prêt à affronter victorieusement aujourd'hui et demain les grands défis de la formation, de la solidarité, de la coopération.

Un CIRTEF bien vivant car si trois membres - Français tous trois - ont choisi de se retirer - momentanément je l'espère - quatre organismes : TV5 Europe, 2M International, Africa No 1 et Vidéotrame sollicitent l'honneur de nous rejoindre.

Un CIRTEF vivant, ragaillardi par des projets nouveaux que ce soit des contrats avec l'UNESCO, la création de radios rurales ou le SEFOR-CIRTEF qui sera l'esquisse des marchés itinérants prévus par la "Déclaration de Liège".

Je crois à la magie des chiffres, je crois à leur vertu. Je sais ce que le chiffre 7 - comme la 7ème Conférence Générale - représente comme symbole.

Je suis intimement convaincu que nos travaux qui doivent nous assurer :

- de nouveaux statuts;
- éventuellement un nouveau siège;
- de nouveaux programmes;
- de nouvelles structures;
- de nouveaux échanges;
- de nouveaux financements;

seront un succès.

Il en sortira un nouveau CIRTEF dont la crédibilité et la force d'agir seront mises au service de la francophonie.

* * *

Allocution de M. Mohamed TRICHAGouverneur Directeur Général de la Radio-Télévision Marocaine

Je voudrais, à mon tour, à l'occasion de la 7e Conférence Générale du CIRTEF, vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour parmi nous.

Vous savez qu'on a attendu cette réunion avec beaucoup de plaisir - cette réunion qui a été reportée en raison des circonstances que vous connaissez - mais nous nous réjouissons de vous rencontrer et j'espère que l'ordre du jour qui a été présenté, qui constitue un ensemble très intéressant, va nous permettre de relancer les travaux et l'activité, d'une façon générale, du CIRTEF. C'est cela le défi dont Monsieur le Président vient de parler et, je suis sûr - j'ai même la conviction - que l'esprit de solidarité, l'esprit de sérénité, de dynamisme, de mobilisation continue, va nous permettre d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et que nous allons donc voir l'avenir avec beaucoup d'optimisme.

Etant donné que l'action essentielle est la relance du CIRTEF, il faudrait que nous prenions tous nos responsabilités et que notre travail, qui se situe dans le cadre Nord-Sud, se déroule beaucoup plus dans un cadre de partenariat plutôt que d'assistance. Il faudrait que chacun de nous prenne ses responsabilités de façon à ce que notre contribution soit efficace pour la relance de l'ensemble des activités du CIRTEF.

Je sais que la mobilisation de tous est déjà acquise. Nous pouvons donc commencer nos travaux. Nous regrettons toutefois, en tant que pays hôte, de ne pas pouvoir disposer de beaucoup de temps pour établir un programme social adéquat, mais nous veillerons quand même, malgré tout, à agrémenter votre séjour dans la mesure du possible et avant de terminer cette brève intervention, vous me permettrez de remercier Monsieur le Président, Robert STEPHANE, de l'effort qu'il a entrepris, qu'il continue à entreprendre et qu'il continuera toujours dans le cadre du CIRTEF, et je rends hommage à l'ensemble du Secrétariat Général pour l'effort qu'il a déployé pour l'organisation des travaux de cette 7e Conférence Générale du CIRTEF à laquelle je souhaite plein succès. Ce succès nous le souhaitons tous et, encore une fois, soyez les bienvenus et Bonne Chance !

Je vous remercie.

Allocution de M. Mohamed DIARRADirecteur de la Communication ACCT

Le Secrétaire Général de l'ACCT, Monsieur J.-L. ROY, m'a chargé de le représenter ici et de transmettre à vous tous, artisans de cette Francophonie au quotidien, réunis pour la 7ème Conférence Générale du CIRTEF, ses meilleurs voeux de plein succès à vos travaux.

Il avait envisagé de prendre part personnellement à ces travaux; mais les obligations liées à ses fonctions ne lui ont pas permis de se joindre à nous. Et croyez-moi, il en éprouve un grand regret.

Le message qu'il m'a chargé de vous transmettre est un message de soutien ferme et d'encouragement pour le CIRTEF au moment où, en proie à de sérieuses difficultés, se produit cette réaction, ce sursaut salutaire, dont témoigne la présence d'éminents délégués et observateurs à cette 7ème Conférence Générale.

Nous mesurons l'importance de celle-ci pour l'avenir du CIRTEF. Nous souhaitons vivement qu'elle prenne les décisions les plus courageuses et les plus pertinentes afin que, de façon sûre et de façon durable, cette organisation irrémédiablement professionnelle et professionnellement nécessaire retrouve l'efficacité que nous lui avons connue et qui seule justifierait sa raison d'être.

Un adage africain - malien plus précisément - recommande de dire dix fois la même chose que de dire dix choses différentes. Nous avons besoin du CIRTEF.

Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai prononcé cette phrase devant le Bureau de Direction, devant chaque membre du CIRTEF, chaque fois qu'il m'a été donné de les rencontrer depuis que j'occupe cette fonction.

Nous avons besoin d'un CIRTEF fort, capable de nous aider à construire, à consolider, à protéger et à faire rayonner cet espace francophone de communication dont nous nous accordons tous à reconnaître la faiblesse, tant au plan des infrastructures qu'au plan de sa capacité de production audiovisuelle et d'échange.

Nous avons besoin d'un CIRTEF capable d'être ce lien solide et fécond entre le Nord et le Sud francophones, unis autour de projets mobilisateurs entrepris en réponse aux préoccupations professionnelles de tous et profitables à tous.

Or, que constatons-nous ? L'existence de besoins professionnels importants; qu'il s'agisse de la formation, de la production ou des échanges d'informations et de programmes, jamais ils n'ont été aussi réels, aussi palpables et aussi fortement exprimés.

Des projets et des possibilités de les réaliser ? Jamais ils n'ont été aussi nombreux et jamais tant de ressources financières n'y ont été affectées que depuis la tenue des Sommets francophones de Paris, Québec et Dakar et de la Conférence des Ministres de la Culture tenue à Liège en novembre 1990. Je citerai à titre d'exemples :

- Le programme d'échanges de personnels entre radios et télévisions francophones
- Le programme de perfectionnement de l'EIB
- Le fonds de soutien à la production audiovisuelle du Sud, véritable outil de promotion des coproductions Nord/Sud et Sud/Sud
- TV5, dont l'extension à l'Afrique est à l'ordre du jour
- le SEFOR, marché itinérant des programmes audiovisuels francophones où, là encore, producteurs et réalisateurs du Nord et du Sud se retrouveront pour échanger leurs productions et bâtir ensemble de nouveaux projets
- la Banque de programmes, indispensable aux échanges
- Radio 5 dont le projet sera à l'ordre du jour de cette Conférence Générale.

Tous ces projets sont l'objet d'une collaboration étroite ACCT/CIRTEF, collaboration que nous souhaitons toujours plus forte et toujours plus efficace.

C'est pourquoi nous souhaiterions rénover l'Accord cadre qui nous lie depuis 1984 afin de créer les meilleures conditions d'exécution de nos projets communs et en accueillir de nouveaux.

Monsieur le Président, Honorables délégués, nous comprenons que dans cette phrase de relance, les yeux du CIRTEF se tournent vers l'Agence. Celle-ci n'a pas de prétention, encore moins les moyens de répondre à toutes les attentes.

C'est une évidence, nous semble-t-il, que l'effort significatif à fournir doit être accompli par les membres du CIRTEF, effort qui pourrait s'analyser en termes d'accomplissement de leurs obligations financières de membre, en termes de participation effective aux projets retenus, en termes de propositions d'actions nouvelles et innovantes.

Nous serons particulièrement attentifs aux évolutions qui - je l'espère - ne vont pas manquer de se produire dans les mois à venir.

Nous les encouragerons, nous les accompagnerons certainement pour favoriser l'émergence de cet espace francophone de communication que nous voulons dynamique, créatif et solidaire.

Vive la coopération multilatérale francophone,
Vive le CIRTEF.

* * *

ORDRE DU JOURPRE-CONFERENCE GENERALE

Samedi 4 et dimanche 5 mai 1991

Réunions de la Commission des Finances, du Comité Exécutif et du Bureau de Direction.

CONFERENCE GENERALE

Lundi 6 mai

10h00 - Ouverture officielle

Première séance de la Conférence Générale

- 11h30 - Adoption de l'ordre du jour
 - Rapport d'activités pour le biennum 1989-91 et plan de relance du CIRTEF, par le Secrétaire Général a.i.
 - Désignation des Présidents et Rapporteurs Généraux des Commissions statutaires et Groupes de Travail.
 - Admissions/démissions des membres
- 15h00 - Débats d'ordre général sur le rapport d'activités du Secrétaire Général a.i. et sur le plan de relance
- 16h30 Fin de la première séance de la Conférence Générale

Deuxième séance de la Conférence Générale

- 16h45 - Rapport oral de la réunion de la Commission des Finances
 - Situation financière au 31.12.1990
 - Compte d'exploitation
 - Bilan 1990
 - Rapport du Commissaire aux Comptes (Inspection des Finances de la SSR)
 - Adoption des Comptes au 31.12.1990
 - Présentation des projets de budget pour 1992 et 1993
 - Autres questions liées aux finances
- 19h00 Fin de la deuxième séance de la Conférence Générale.

Troisième séance de la Conférence Générale

- 21h00 - Rapport oral sur les travaux du Bureau de Direction du week-end
- Propositions de modifications aux statuts du CIRTEF
- 22h30 Fin de la troisième séance de la Conférence Générale

Mardi 7 mai

- 9h00-15h00 - Réunion des Commissions statutaires et des Groupes de Travail

Quatrième séance de la Conférence Générale

- 17h00 - Présentation des rapports des Commissions statutaires et des Groupes de Travail
- Discussion et adoption des rapports
- 19h00 Fin de la quatrième séance de la Conférence Générale

Cinquième séance de la Conférence Générale

- 21h00 - Opportunité du transfert du siège du CIRTEF
- Désignation des organismes pour faire partie des Instances du CIRTEF et du Comité de Programmation de TV5
- Nomination de Commissaires aux comptes
- Choix des dates et de l'hôte de la prochaine Conférence Générale en 1993
- 22h30 Fin de la cinquième séance de la Conférence Générale

Mercredi 8 mai

Sixième séance de la Conférence Générale

- 09h00 - Election du Secrétaire Général
- 10h00 - Clôture officielle
- Allocution du Président sortant, M. Robert STEPHANE
- Allocution du nouveau Président
- Approbation du procès-verbal de décisions de la Conférence Générale
- Divers (vote de résolutions et de remerciements)

POST-CONFERENCE GENERALE

- 11h30 - Réunion commune du Bureau de Direction sortant et du nouveau Bureau de Direction, sous la présidence du nouveau Président du CIRTEF
- Echanges de vues sur la mise en pratique du plan de relance
- Echanges de vues sur le Secrétariat Général et son fonctionnement
- Date de la prochaine réunion des instances du CIRTEF
- Divers

12h45 Fin des travaux

* * *

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE LA CONFERENCE GENERALE

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

- 1.1 Le Président en exercice du CIRTEF, Monsieur Robert Stéphane, Administrateur Général de la R.T.B.F., a souhaité la bienvenue aux délégués et il a invité le Ministre de l'Intérieur et de l'Information du Royaume du Maroc, son Excellence M. Driss BASRI, à ouvrir officiellement la 7ème Conférence Générale du CIRTEF.
- 1.2 Après le départ de son Excellence le Ministre de l'Intérieur et de l'Information, le Président en exercice du CIRTEF a exprimé sa satisfaction devant le nombre élevé de membres présents et a souligné la qualité des observateurs assistant à cette conférence. Il a fait un rapide tour d'horizon des activités du CIRTEF pendant sa présidence et a indiqué les nouvelles perspectives d'action et de développement du CIRTEF.
- 1.3 Le Gouverneur TRICHA, Directeur Général de la Radio-Télévision Marocaine a souhaité la bienvenue aux délégués et plein succès à la conférence.
- 1.4 M. Mohamed DIARRA, Directeur de la Communication à l'ACCT a, au nom du Secrétaire Général de l'Agence - excusé - prononcé une allocution au cours de laquelle il a rappelé les liens unissant l'Agence au CIRTEF et a promis l'appui de l'Agence pour un CIRTEF renouvelé.

2. RAPPORT D'ACTIVITES ET PLAN DE RELANCE

- 2.1 L'ordre du jour, dressé par le Secrétaire Général, a été remanié à la demande du Président afin qu'il n'y ait pas de séances de nuit. L'examen des questions financières qui devait avoir lieu en début de soirée fut repoussé pour le lendemain.
- 2.2 Le rapport d'activités pour la période juillet 1989 à mai 1991 et un plan de relance du CIRTEF sont présentés par le Secrétaire Général a.i., M. André MIGNOLET, et sont adoptés.

3. ACCEPTATION DE NOUVEAUX MEMBRES

3.1 Les candidatures de :

- 1) TV5 Europe;
- 2) Africa No 1;
- 3) 2M International;
- 4) Vidéotrame

comme membres actifs du CIRTEF sont, sur recommandation du Bureau de Direction, approuvées par acclamation.

3.2 Les candidatures prochaines de TV5 Canada-Québec et des ACP/CEE sont annoncées.

4. RETRAIT DU CIRTEF

4.1 C'est avec regret que la Conférence Générale a pris acte de la démission de trois organismes français qui s'étaient joints au CIRTEF au moment de sa création.

4.2 La démission de la S.F.P. et de T.D.F. intervient au 31 décembre 1990, alors que celle de l'INA interviendra au 31 décembre 1991.

4.3 Il est demandé au Secrétariat général d'entreprendre une dernière démarche auprès de l'O.F.R.T. et les Autorités gouvernementales françaises pour tenter de faire revenir ces organismes sur leurs décisions.

5. MODIFICATIONS AUX STATUTS

5.1 Les modifications aux statuts proposées par le Comité des Juristes ont été examinées une à une par la Conférence Générale.

5.2 Si une majorité de ces modifications ont été approuvées, certaines autres concernant notamment des pouvoirs accrus au Secrétaire Général, la création d'une nouvelle catégorie de membres : "des personnes physiques et morales", les séances statutaires du Bureau et du Comité Exécutif; des sanctions contre des membres ne remplissant pas leurs obligations financières ont, après discussions, été soit à nouveau modifiées ou remises dans leur contexte original.

6. COMMISSIONS

Quatre commissions ont été créées :

- Commission I : FORMATION

Présidence : M. Mactar SILLA

Rapporteur : M. Jean-Pierre SCHIEFFER

- Commission II : PROGRAMMES ET SEFOR

Présidence : M. Dulliparsad SURAJBALI

Rapporteur : M. Etienne DERUE

- Commission III: TV5 Europe-Canada-Afrique

Présidence : M. Christian LECLEACH

Rapporteur : M. Issa Sangare YERESSO

- Commission IV : RADIO 5 Afrique

Présidence : M. Léonard SAH

Rapporteur : M. Kayumbi BEIA

7. RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMMISSIONS

Après avoir siégé en commissions, les délégués ont entendu en séance plénière les rapports et recommandations des quatre commissions. Ceux-ci ont été approuvés après débats et mises au point.

8. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

8.1 L'assemblée donne son feu vert à l'étude du dossier Radio 5. Elle recommande d'y associer tous les membres.

8.2 Après avoir entendu le rapport de la Commission des Finances et le rapport du vérificateur aux comptes, l'assemblée approuve les comptes 1990.

- 8.3 Ayant pris connaissance du document élaboré par le groupe ad hoc sur les perspectives budgétaires 1991/1992, l'assemblée donne mandat au Bureau de Direction - qui se réunira en juin prochain - pour élaborer le budget 1991/1992. En effet celui-ci, pour être plausible, doit tenir compte des décisions concernant :
- le transfert de siège;
 - un accord sur le cadre du CIRTEF;
 - un accord sur la grille des salaires.
- 8.4 M. Mactar SILLA ayant donné connaissance des avantages et économies réalisées par un transfert du siège de Genève à Bruxelles, l'accord de la R.T.B.F. étant acquis, un accord de siège devant être signé entre la R.T.B.F. et le CIRTEF, l'assemblée, à l'unanimité, a donné son accord au transfert de siège. Il interviendra entre le 1er septembre et le 31 décembre 1991.
- 8.5 Les délégués approuvent également les lignes de force présentées par le Président relatives à l'emploi du personnel et donne mandat au Bureau de Direction pour en préciser les modalités précises.
- 8.6 Voir la "note de présentation" établie par le Président lors de la Conférence Générale concernant les principaux points examinés par la Commission des Finances.

9. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION ET DU COMITE EXECUTIF

Procédant à la désignation des membres du Bureau de Direction et du Comité Exécutif, les délégués :

- a) réunis d'abord en plénière, désignent à l'unanimité, selon la rotation, les AMERIQUES comme zone où se situera la première vice-présidence;
- b) répartis en quatre groupes géographiques, tels que le prévoient les statuts, élisent les organismes suivants pour les représenter au Bureau de Direction et au Comité Exécutif:

Pour l'Afrique :

- 1) l'Office de Radiodiffusion-Télévision du Cameroun (CRTV)
Vice-Présidence
- 2) l'Office de Radiodiffusion-Télévision du Niger (ORTN)
- 3) la Radiodiffusion-Télévision Nationale du Burkina
- 4) la Radiodiffusion Nationale Tchadienne (RNT)
- 5) la Radiodiffusion-Télévision Mauricienne (MaBC)

Pour l'Europe :

- 1) la Société Radio France (SRF)
Vice-Présidence
- 2) la Radio-Télévision Belge de la Communauté Culturelle
Française (RTBF)
- 3) TV5

Pour le Maghreb, le Proche Orient et l'Asie :

- 1) la Radiodiffusion-Télévision Tunisienne (RTT)
Vice-Présidence

Pour les Amériques :

- 1) la Société Radio-Canada (SRC)
Première Vice-Présidence
- c) réunis en séance plénière, confient la présidence du CIRTEF à
la Radio-Télévision Marocaine (RTM).
Le Gouverneur Directeur Général de la RTM, M. Mohamed TRICHA,
remercie ses collègues pour leur confiance.

10. COMMISSION DES FINANCES

La Commission des Finances est constituée comme suit :

1. Le Président du CIRTEF - M. Mohamed TRICHA -
Gouverneur Directeur Général RTM
2. Le Président sortant - M. Robert STEPHANE -
Administrateur de la RTBF
3. La Société de Radio-Télévision du Québec (SRTQ)
4. Africa No 1
5. La Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision (SSR)
6. La Côte d'Ivoire (RTI)

Le futur Président du CIRTEF, ou son représentant, siégera de facto à la Commission des Finances pendant la deuxième année du Biennum 1991-1993.

11. VERIFICATEUR AUX COMPTES

La Direction financière de la RTBF est nommée comme vérificateur aux comptes pour le prochain Biennum. Le Président remercie la SSR qui a assumé cette responsabilité ces dix dernières années et plus particulièrement les vérificateurs aux comptes.

12. POSTE DE SECRETAIRE GENERAL

Le Président explique clairement les procédures de vote et MM. LECLÉCHE, NAHIMANA et BOUZEKRI sont choisis pour contrôler l'opération.

Il y a 28 votants et le seuil des 2/3 est donc 19 voix.

Au premier tour, les candidats en présence

MM. MARZOUKI et DAGAMAÏSSA obtiennent respectivement 16 et 7 votes, il y a 5 bulletins nuls, donc la majorité requise pour être élu n'est pas atteinte.

Le retrait de la candidature de M. DAGAMAÏSSA est annoncé par la délégation du Mali.

Il est procédé à un deuxième tour de scrutin. Ce 2ème scrutin donne le résultat suivant : 17 bulletins pour; 10 bulletins nuls; 1 abstention. La majorité requise n'est pas atteinte.

Un troisième tour de scrutin a lieu. M. MARZOUKI obtient les 2/3 des votes et est déclaré élu.

13. COMITÉ DE PROGRAMMATION TV

1. Bénin
2. Côte d'Ivoire
3. Rwanda
4. Mali
5. Sénégal
6. Seychelles

14. COMITE RADIO 5

1. M. André MIGNOLET, Président
2. M. Léonard SAH (Cameroun)
3. M. Denis LOUCHE (RFI)
4. M. Clément SAWADOGO (Burkina Faso)
5. M. Abdelkader MARZOUKI (Tunisie)
6. M. Jean-Pierre PAIEMENT (Canada)
7. M. Abderrahman ACHOUR (Maroc)
8. M. Kayumbi BEIA (Zaïre)
9. M. Gilles MARQUET (Africa No 1)

15. CONFERENCE GENERALE 1993

Le représentant de la Société Radio Canada, M. Jean-Pierre PAIEMENT, annonce que la SRC serait heureuse de recevoir la 8ème Conférence Générale du CIRTEF à l'été 1993. Les dates seront arrêtées avec le Secrétariat Général en temps utile.

16. CLOTURE DE LA CONFERENCE GENERALE

Après que le Président sortant ait remercié les organismes et les personnalités qui ont aidé au développement du CIRTEF sous sa présidence, le nouveau Président, dans une allocution fort bien tournée, s'adresse aux délégués.

- 16.1 Le Président propose que le texte suivant, qui sera connu comme : "L'ENGAGEMENT DE RABAT" soit approuvé :

"Réunis à Rabat du 6 au 8 mai 1991, en 7ème Conférence générale du CIRTEF, les représentants des Radios-Télévisions du Nord et du Sud réaffirment le rôle utile, nécessaire, essentiel du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française dans les relations audiovisuelles du Nord et du Sud, facteurs de connaissance, de communication, de paix entre les peuples, unis en vue d'un développement harmonieux.

Ces participants réunis s'engagent, au nom de leur organisme et en leur nom propre, à mettre tout en oeuvre dans un esprit de réel partenariat, pour que le CIRTEF réalise ses objectifs".

Ce texte est approuvé par l'ensemble des délégués.

- 16.2 Le procès-verbal de la Conférence Générale qui s'achève est lu par le Rapporteur général, M. Jean-Roland DELAITRE et est adopté à l'unanimité.

- 16.3 L'ordre du jour étant épuisé, le Président sortant, M. Robert STEPHANE, cède la présidence à M. le Gouverneur TRICHA, Directeur Général de la RTM.
M. TRICHA clôture la 7ème Conférence Générale.

NOTE DE PRESENTATION

(point 8.6 du procès-verbal des délibérations de la Conférence Générale)

Lors de sa réunion, le 4 mai 1991 à Rabat, la Commission des Finances, en examinant les prévisions budgétaires au titre des années 1991 et 1992, convient de proposer à la Conférence Générale, un projet de budget indicatif dont les données restent fonction des décisions que la Conférence Générale serait appelée à prendre en ce qui concerne les points suivants :

1) TRANSFERT DU SIEGE DE GENEVE A BRUXELLES

A ce sujet, la Conférence Générale, tout en statuant sur ce point, déterminera sur propositions du Secrétaire Général, confirmées par le Bureau de Direction, la dotation budgétaire adéquate pour la réalisation de cette opération extra-budgétaire.

2) CREATION D'UN FONDS DE SOUTIEN ET DE CAPITALISATION

En vue d'équilibrer le budget du CIRTEF, compte tenu du déficit accumulé (FS 200'000.--), la Commission des Finances propose la création de ce système :

"Blocage d'un capital provenant d'instances gouvernementales soutenant le CIRTEF, d'un montant de FS 800'000.--, générateur d'intérêt estimé à 8% l'an, soit FS 64'000.-- éventuellement capitalisés en partie après couverture du déficit".

La Commission des Finances, tout en exhortant les membres du CIRTEF à honorer leurs engagements vis à vis de l'organisation, estime nécessaire que la Présidence, en collaboration avec d'autres organismes, soumette la question aux Hautes Instances de la Francophonie, en vue de l'obtention d'un appui financier à la hauteur de leurs ambitions et celles des organismes membres du CIRTEF pour la réalisation de leurs objectifs respectifs.

3) CONTRATS EN COURS

La Conférence Générale est informée des démarches entreprises par le Secrétariat Général pour conclure des contrats de formation avec des organismes tels que l'UNESCO, L'ACCT et l'UER. Ces contrats représentent un montant global de FS 700'000.--.

4) DROITS DE DIFFUSION SUR LES TV5

En prévision de la diffusion de programmes produits par les organismes du Sud sur les TV5, le Bureau de Direction souhaite l'appui de la Conférence Générale pour que les TV5 s'acquittent d'un droit de diffusion, soit directement, soit par organismes interposés (ACCT en particulier) au profit du CIRTEF.

Ces recettes constitueront un fonds de soutien à la production des pays du Sud sur la base de projets de production agréés par la Commission des Programmes et l'ACCT.

Ces procédés contribueraient à renforcer la coopération Nord-Sud.

5) PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANTS

Compte tenu des nécessités d'équilibre du budget du ??? CIRTEF, le Bureau de Direction recommande à la Conférence Générale d'adopter une résolution limitant les prises en charge en cas de nécessité absolue décidées par le Bureau de Direction.

Les éléments ainsi développés supra ne permettant pas d'arrêter les propositions budgétaires d'une façon définitive aussi bien pour 1991 que 1992, le Bureau de Direction recommande à la Conférence Générale :

- de lui donner mandat pour statuer sur le budget lors de sa prochaine réunion et de le notifier aux membres.

Le Bureau de Direction réitère sa demande

- pour que la Conférence Générale recommande à la Présidence de saisir les Hautes Instances de la Francophonie en vue d'obtenir les moyens financiers présidant à l'accomplissement de ses missions, les conditions actuelles l'acculant à se débattre dans des situations difficiles et préjudiciables à la coopération dans le cadre du CIRTEF.

Une subvention de l'ordre de FF. 1'600'000.-- (Frs 400'000.--) serait nécessaire pour initier ses projets en cours (TV5, TV5 Afrique, Radio Afrique, nouvelle politique de formation, soutien à la production, etc.)

* * *

LES COMMISSIONSCOMMISSION I - FORMATION

Président : M. Mactar SILLA (ORTS)
Rapporteur : M. Jean-Pierre SCHIEFFER (ACCT/EIB)

COMMISSION II - PROJETS DE PROGRAMMES - SEFOR

Président : M. Dulliparsad SURAJ BALI (MaBC)
Rapporteur : M. Etienne DERUE (SEFOR)

COMMISSION III - TV5 EUROPE - CANADA - AFRIQUE

Président : M. Christian LECLEACH (TV5)
Rapporteur : M. Isa SANGARE YERESSO (RTI)

COMMISSION IV - RADIO 5 AFRIQUE

Président : M. Léonard SAH (CRTV)
Rapporteur : M. Kayumbi BEIA (OZRT)

Il n'y a pas eu de Commission COOPERATION INTER-CHAINES : M. Pierre ANDRE a été chargé de récolter les informations concernant cette coopération au cours des deux dernières années et d'un dresser une liste.

COMMISSION I - FORMATION

Président : M. Mactar SILLA (ORTS)

Rapporteur : M. Jean-Pierre SCHIEFFER (ACCT/EIB)

(Liste des participants : annexe 1)

L'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Bilan des actions de formation depuis la Conférence Générale de 1990 et suite donnée aux recommandations adoptées par la Commission Formation
2. Rapport de la réunion "FORTEF - CIRTEF - EIB"
3. La formation et la Radio rurale
4. Bilan de l'opération "Echanges de personnels"
(Opération "Pinelli et Murphy")
5. Propositions d'actions à entreprendre à court terme

1. BILAN DES ACTIONS DE FORMATION DEPUIS 1989

- 1.1 En introduction aux travaux, le représentant de l'Ecole Internationale de Bordeaux tient à souligner la collaboration sans faille EIB-CIRTEF qui s'est poursuivie depuis la dernière Conférence Générale. Il rappelle que le nombre de sessions organisées par le CIRTEF et l'EIB, de 1979 à 1990, s'élève à 30 et qu'elles ont concerné près de 500 participants. Le bilan est largement positif. La liste de ces sessions est jointe au présent rapport (annexe No 2).
- 1.2 La Commission aborde ensuite les différents points examinés au cours de la Conférence Générale précédente au titre de la Formation.

S'agissant de la localisation des actions, elle conforte l'option recommandée, à savoir qu'il est préférable d'assurer sur place les formations de base et d'organiser dans les pays du Nord les actions de perfectionnement des cadres.

RECOMMANDATION : On s'accorde pour recommander le développement dans les pays du Sud d'une FORMATION-ACTION débouchant sur des PRODUCTIONS.

En ce qui concerne le suivi des stagiaires et la mesure de l'impact sur place des perfectionnements, on constate que la situation n'est pas satisfaisante. Il n'y a pas ou pas assez de feed-back tant de la part des stagiaires que de la part des organismes (cas de Journalistes Reporteur d'Image à l'EIB).

L'échange de correspondance et l'envoi de questionnaires ne peuvent suffire à évaluer les retombées des actions de perfectionnement. Il faudrait privilégier les missions sur le terrain des formateurs, à la condition de pouvoir en intégrer le coût dans le budget des actions.

Il est également suggéré de recourir, pour le suivi, aux techniques de communication utilisées dans le cadre de la formation à distance (ex. du CIFFAD).

On propose aussi d'impliquer davantage les correspondants du CIRTEF dans les organismes pour obtenir un meilleur feed-back. Dans tous les cas, une action concertée est nécessaire entre les partenaires, formateurs et bénéficiaires de la formation.

RECOMMANDATIONS :

- a) Nécessité de recenser d'une part les instances "permanentes" qui proposent des formations (Services de formation dans les organismes, Institutions, Ecoles) et d'en établir un REPERTOIRE et, d'autre part, de diffuser le calendrier des séminaires et des stages de perfectionnement organisés chaque année.
- b) Nécessité de dresser des listes d'experts et des compétences disponibles dans le domaine de la formation.
- c) Renforcer la présence des professionnels du Sud dans les équipes d'encadrement.
- d) Créer ou renforcer, dans les organismes du Sud, des cellules de formation capables : d'organiser le suivi des formations acquises par les Agents; de veiller à ce que celles-ci correspondent effectivement aux postes qu'ils occupent ou qu'ils sont appelés à occuper; d'intégrer ces formations dans le plan de carrière des bénéficiaires; de garantir la pertinence de la formation des formateurs.

- e) Accroître les possibilités de stages régionaux dans le Sud travaillant avec des équipements effectivement utilisés par les organismes concernés (ex. séminaires régionaux de perfectionnement des personnels technico-artistiques organisés par l'EIB et le CIRTEF en partenariat avec l'organisme-hôte.

2. RAPPORT DE LA REUNION FORTEF - CIRTEF - EIB (avril 1991)

Ce rapport est joint en annexe 3.

Il s'agit d'un projet de FORMATION-ACTION débouchant sur la réalisation de documentaires télévisuels qui devront être diffusés tant au Nord qu'au Sud. Le projet insiste sur la nécessité de maîtriser le niveau de l'écriture du scénario et le calcul de l'ensemble des coûts de production. Il s'agit de promouvoir la coproduction sur une base régionale et de mettre en valeur les acquis des professionnels ayant participé aux stages EIB-CIRTEF en gestion de la Production.

A cette occasion, le FORTEF (Association des Formateurs des Radios-Télévisions Francophones) est présenté aux participants. Il se veut une plate-forme d'observation sur la Formation et souhaite s'ouvrir aux formateurs des organismes du Sud.

La Commission approuve ce type de projet et souligne l'utilité de perfectionner des équipes de production, rejoignant ainsi les conclusions de la session d'échange organisée par le CIRTEF et l'EIB en 1989 sur les "Besoins de perfectionnement des personnels technico-artistiques dans les Télévisions du Sud".

3) LES PROJETS DE RADIO RURALE

Le Directeur de la Communication à l'ACCT rappelle que les Sommets Francophones ont confié à l'ACCT la gestion de projets d'implantation de la Radio rurale dans les pays du Sud.

En collaboration avec le CIRTEF et d'autres partenaires, il s'agit de favoriser le développement d'un Réseau des Radios rurales.

Des équipes Nord-Sud ont été constituées afin de stimuler le transfert d'expertise. Un volet formation est prévu.

L'ACCT recherche actuellement un expert du Sud en Techniques de Radiodiffusion.

Le représentant du Tchad évoque les difficultés financières que rencontre la Radio rurale du Tchad dans la poursuite de la production. Le Tchad ambitionne par ailleurs de créer une Télévision rurale avec l'aide de l'UNICEF.

RECOMMANDATIONS :

La Commission recommande :

- a) Que soient confortées les structures existantes telles que le CIERRO. Celui-ci pourrait en effet être menacé dans son financement en cas de retrait de la coopération allemande.
- b) Que le CIRTEF prenne l'initiative d'organiser une concertation de tous les organismes qui interviennent dans le domaine de la Radio rurale.
- c) Que les organismes du Sud déposent auprès du CIRTEF la liste de leurs spécialistes en Radio rurale.

4) OPERATION "Echanges de personnels"

Bilan positif au plan de la qualité des échanges : 127 personnes concernées. Par contre, sur le plan qualitatif, des améliorations sont nécessaires.

On convient qu'il faut approfondir l'évaluation réalisée par le rapport "Pinneli - Murphy" et articuler l'opération autour de la production d'émissions.

A propos des échanges d'étudiants, il est suggéré de transformer leur stage en un concours de reportages radio et tv, avec une sélection au niveau des pays.

On souligne l'utilité d'envoyer des techniciens du Nord pour une assistance technique ponctuelle à l'occasion d'évènements importants se déroulant dans un pays du Sud.

On remarque que la dimension des échanges Sud-Sud n'a pas été suffisamment prise en compte et qu'il faut la promouvoir, par exemple en reprenant le volet "Echanges d'animateurs".

On s'accorde sur la nécessité de favoriser les "regards croisés" à travers les équipes multilatérales de production comportant une dimension formation.

5) PROPOSITIONS D'ACTIONS DE FORMATION A COURT TERME

Les besoins suivants sont mentionnés :

- ateliers et concours d'écriture de scénarios (documentaires et petites fictions);

- perfectionnement dans des métiers tels que : le chef de plateau, le photographe de plateau, le premier assistant-réalisateur;
- la formation des formateurs.

RECOMMANDATIONS :

- a) La Commission recommande au CIRTEF de publier une lettre trimestrielle d'information.
- b) La Commission recommande que soit augmenté l'effort financier de l'ACCT aux actions de perfectionnement menées par le CIRTEF et l'EIB.

NB : Afin de compléter l'information des participants sur les besoins prioritaires de formation des personnels des Radios-Télévisions, une liste est jointe en annexe 4. Elle est extraite du rapport de synthèse d'une session d'échange qui s'est tenue à Bordeaux en novembre 1990 sur "La place de la communication pour le développement dans les Radios-Télévisions".

Liste des participantsCOMMISSION I - FORMATION
Annexe No 1

M. Mactar SILLA	ORTS /Sénégal
M. Robert LOMBAERTS	RTBF/Belgique
M. Abdou SOULEY	ORTN/Niger
M. Jacques LALONDE	Affaires ext. Ottawa/Canada
M. Gilles MARQUET	AFRICA No 1/Gabon
M. Almi M'BAREK	RTM/Maroc
Mme Jocelyne LIMOGES	SRC/Ottawa
M. Kabadi ABID	2M International
M. Dougmar MOUSSA	RNT/Tchad
M. Paul DANIEL	SSR/Suisse
M. Pio PATA	DDA/Suisse
M. J.-P. SCHIEFFER	EIB/Bordeaux
Mlle Marguerite HERMITTE	RADIO SEYCHELLES
Mme Caroline ST-JAQUES	SRTQ/Canada
M. Abdelkader MARZOUKI	RTT/Tunisie
M. Denis LOUCHE	RFI/France
M. Clément SAWADOGO	RTNB/Burkina Faso
M. André MIGNOLET	Secrétaire Général a.i. CIRTEF

COMMISSION I - FORMATION
Annexe No 2

INTITULÉ	OBJECTIFS	PUBLIC	NOMBRE PARTI-CIPIANTS	NOMBRE PAYS RE-PRESENTS	CONCOURS EXTERIEURS	BUDGET E.I.B. HORS FONCTIONNEMENT
1 SP DEVELOPPEMENT DE LA RADIO EDUCATIVE (EIB, 26/11 - 21/12/79)	- Préparation et diffusion d'émissions de radio éducative. Echanges, analyse et exécution.	- Responsables et animateurs de programmes de radio scolaire et/ou de radio éducative	22	18	Radio-Canada	250.000 FF
2 SP GESTION DES SERVICES DE RADIO-TELEVISION (EIB, 7/7 - 1/8/80)	- Echanges d'expériences sur l'évaluation du rendement des organismes. - Envoyer une approche globale des problèmes de gestion : dégager des solutions.	- Directeurs administratifs et financiers, directeurs du personnel, chefs d'exploitation...	22	16	Société Suisse de Radio-Télévision	250.000
3 SP GESTION DES SERVICES DE RADIO-TELEVISION (EIB, 8 - 26/6/81)	- Envoyer une approche globale des problèmes de gestion, de programmation, du personnel et des finances.	- Directeurs, chefs de la production, chefs de la programmation, ingénieurs, journalistes...	23	17		250.000
4 SP GESTION DES SERVICES DE RADIO-TELEVISION (EIB, 3 - 28/5/82)	" id "	- Directeurs et chefs des services de production, directeurs des programmes, chefs des services financiers, contrôleurs de gestion	20	20	Société Suisse de Radio-Télévision	217.000
5 SP GESTION DES SERVICES DE RADIO-TELEVISION (EIB, 25/5 - 23/6/83)	" id "	- Directeurs, chefs de la production, chefs de la programmation, ingénieurs, journalistes...	22	18		383.000
6 SP UTILISATION DES MATERIELS LEGERS EN TELEVISION (EIB, 23/11 - 18/12/81)	- Permettre aux participants de contribuer à la décision d'acheter ou de juger de l'intérêt d'utilisation du matériel lager de vidéo.	- Chefs du service production, responsables de l'exploitation technique, réalisateurs, cadres techniques...	16	16	Telediffusion de France	200.000
7 SP FORMATION PERMANENTE DES PROFESSIONNELS DE RADIO-TELEVISION (EIB, 23/11 - 7/12/83)	- Sensibiliser les responsables aux problèmes de la formation permanente afin de parvenir à un renforcement des structures adéquates.	- Directeurs des programmes, chefs des services administratifs et du personnel	18	16		220.000
8 SP PERFECTIONNEMENT DES RESPONSABLES DE LA FORMATION PERMANENTE DES PERSONNELS DE RADIO-TELE (EIB, 12 - 30/11/84)	- Rechercher et maîtriser une méthodologie dans la pratique de la formation permanente des personnels de production, de gestion, des techniques et technico-artistiques.	- Responsables de la formation permanente, responsables administratifs et financiers, ST=37 des ressources humaines	19	18		250.000
9 SP ORGANISATION DES SERVICES DE MAINTENANCE DES CENTRES DE PRODUCTION EN RADIO-TELE (EIB, 7 - 31/10/85)	- Identifier et analyser les problèmes d'organisation de la maintenance. - Elaborer un VADE-MECUM.	- Chefs des services maintenance et exploitation, ingénieurs, cadres techniques	18	18	FR 3, TDF	250.000
10 SP REALISATION TELEVISUELLE (EIB, 3 - 28/10/83)	- Perfectionner connaissances et savoir-faire dans la conception, la production et la réalisation d'émissions de TV à caractère documentaire.	- Chefs du service réalisation TV - Réaliseurs TV	7	6	SRTQ (Radio Québec)	300.000

INTITULÉ	OBJECTIFS	PUBLIC	NOMBRE PARTIS CIPANTS	NOMBRE FAITS REPRÉSENTÉS	CONCOURS EXTERIEURS	BUDGET E.I.B. HORS FONCTIONNEMENT
11 SP REALISATION DE DOCUMENTAIRES (MONTREAL, 19/5 - 30/6/86)	- Perfectionner connaissances et savoir-faire dans la conception, la production et la réalisation d'émissions de TV à caractère documentaire.	- Chefs du service réalisation TV - Réaliseurs TV	8	8	(Radio Québec)	300.000
12 SP REALISATION DE DOCUMENTAIRES TELEVISUELS (MONTREAL, 30/5 - 24/6/88)	" id "	" id "	8	8	" id "	250.000
13 SP REALISATION DE DOCUMENTAIRES TELEVISUELS (BRUXELLES, 3 - 30/11/88)	" id "	" id "	4	4	RTBF	130.000
14 SP REALISATION DE DOCUMENTAIRES TELEVISUELS (MONTREAL et BRUXELLES 14/5 - 15/6/90)	" id "	" id "	10	10	RTBF SRTQ	350.000
15 SE PLANIFICATION DES FREQUENCES DE TELEVISION (EIB, 15 - 26/2/88)	- Contribuer à élaborer le plan d'assig- nation de fréquence pour le conti- nent africain (U.I.T.)	- Directeurs techniques, responsables services émissions transmission, gestion des fréquences	23	23	Telediffusion de France	226.000
16 SP PERFECTIONNEMENT EN PRODUCTION RADIO (MONTREAL, 7/5 - 1/6/84)	- Perfectionner connaissances et savoir-faire en matière de conception, production et réalisation d'émissions de RADIO. Produire deux émissions.	- Réaliseurs-radio de programmes documentai- res	10	10	Radio-Canada	250.000
17 SP PRODUCTION-REALISATION DE MAGA- ZINES RADIO (EIB, 19/11 - 14/12/84)	- Concevoir la réalisation et la définition d'un magazine radio en fonction d'un auditoire cible.	- Journalistes-animateurs de programmes, produc- teurs-réaliseurs ra- dio	13	12	RFI	250.000
18 SP REALISATION ET PRODUCTION RADIODIOPHONIQUES (MONTREAL, 1 - 30/6/87)	" id "	" id "	12	12	Radio-Canada	282.500
19 SP REALISATION DE PROGRAMMES RADIODIOPHONIQUES DE VARIETES (MONTREAL, 12/7/6 - 7/7/89)	- Réaliser et animer des émissions au- stécales ou de variétés. - Promouvoir la musique et la chanson francophones.	- Réaliseurs-radio rat- tachés à une unité de production de progra- mes musicaux ou de va- riétés	12	12	Radio-Canada	320.000
20 SP GESTION DES AUDIO-VIDEOTHEQUES (EIB, 6 - 31/10/86)	- Améliorer conditions organisation et gestion d'un service d'archives AV, - Elaborer un VADE MECUM DU RESPONSABILÉ DES ARCHIVES AV.	- "THECAINEST" Documentalistes, bibliothécaires, vidéothécaires, sonothécaires,...	23	17	INA, RFI	270.000
21 SP GESTION ET EXPLOITATION DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES (EIB, 1 - 26/2/88)	- "id" en mettant l'accent sur l'aspect "exploitation des archives" en vue d'accroître les productions.	" id "	20	18	Radio-TV Tunisienne INA, RFI	265.000
22 SP GESTION ET EXPLOITATION DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES (EIB, 12/2 - 9/3/90)	" id "	" id "	17	15	INA, OZRT	288.000
			---	---	ST=60	

INTITULÉ	OBJECTIFS	PUBLIC	NOMBRE PARTICIPANTS	CONCOURS EXTERIEURS	BUDGET E.I.B. HORS FONCTIONNEMENT
23 SP PERFECTIONNEMENT EN JOURNALISME SPORTIF RADIODOPHONIQUE OU TELE-VISUEL (EIB, 5 - 30/10/87)	<ul style="list-style-type: none"> Mieux maîtriser par la pratique les différents genres d'émissions sportives. Si initier au travail de couverture des grandes manifestations internationales. 	- Jeunes journalistes sportifs appelés à se spécialiser dans la couverture des grands événements sportifs internationaux	22	20	Radio-Canada 350.000
24 SP PERFECTIONNEMENT EN JOURNALISME SPORTIF RADIODOPHONIQUE OU TELE-VISUEL (EIB, 10/4 - 11/5/88)	" id "	" id "	18	14	Radio-Canada Radio-France-Bord. -Gironde UER 130.000
25 SP INITIATION AU MÉTIER DE JOURNALISTE-REPORTEUR D'IMAGES (NIVEAU I) (EIB, 16/5 - 24/6/88)	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition des connaissances techniques indispensables à l'exercice du métier de JRI. Développer de nouveaux comportements face à l'information. 	- Journalistes de télévision (rééditeurs et reporters)	12	12	FR 3 FORMATION (convention) 378.000
26 SP PERFECTIONNEMENT AU MÉTIER DE JOURNALISTE-REPORTEUR D'IMAGES (NIVEAU II) (EIB, 3/4 - 12/5/89)	- "id" mais NIVEAU II	- mêmes participants qu'au Niveau I	13	13	FR 3 FORMATION (convention) 400.000
27 SP INITIATION AU MÉTIER DE JOURNALISTE-REPORTEUR D'IMAGES (EIB, 17/4 - 23/5/90)	- "id" NIVEAU I	" id " 25	12	12	FR 3 FORMATION (convention) 355.000
28 SP SCÉNARISATION DE FICTION POUR LE CINÉMA ET LA TELEVISON (EIB, 7/3 - 7/4/89)	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à des auteurs de textes de maîtriser les principes généraux de l'écriture cinématographique ou télévisuelle et les techniques spécifiques à la scénarisation. Mettre à jour et approfondir les connaissances spécifiques à la gestion de la production télévisée et cinématographique dans un organisme public de Télévision. Maîtriser l'ensemble des paramètres entrant en jeu dans l'élaboration des contrats de coproduction. 	- Réaliseurs de télévision, cinéastes, enseignants, etc...	15	15	SRTQ (Radio Québec) 300.000
29 SP GESTION DE LA PRODUCTION TELE-VISUELLE ET CINÉMATOGRAPHIQUE (EIB, 8/11 - 1/12/89)	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les besoins de perfectionnement à court terme des personnels techniques et technico-artistiques dans les Télévisions du Sud, à partir des réponses à un questionnaire élaboré par TDF, le CIRTEF et l'EIB. Rechercher l'adéquation entre les besoins et les ressources de formation. 	- Cadres chargés de la production et/ou de la programmation suscep- tibles de lancer et de suivre des projets de production	16	16	FR 3 FORMATION (convention) Télévision Béninoise 320.000
30 SESSION DE CONCERTATION SUR LES BESOINS DE FORMATION DES PERSONNELS TECHNIQUES DANS LES TELEVISIONS DU SUD (EIB, 28 - 30/11/89)	<ul style="list-style-type: none"> Responsables de la formation des personnels techniques et technico-artistiques dans les Télévisions du Sud, à partir des réponses à un questionnaire élaboré par TDF, le CIRTEF et l'EIB. Rechercher l'adéquation entre les besoins et les ressources de formation. 		19	15	TDF 150.000
TOTAUX : 30 SESSIONS			474	15 pays par session	8.134.500 FF

REUNION FORTEF - CIRTEF - EIB
(EIB avril 1991)

COMMISSION I - FORMATION
Annexe No 3

Présents : Jean CESINSKI (RTSR) - Robert LOMBAERTS (RTBF) - André MIGNOLET (CIRTEF) - Serge PILARD (TDF) Jean-Pierre SCHIEFFER (EIB)

Excusés : Michel CAPTIER (FR3) - Représentant (ACCT)

Les participants soulignent l'importance de déboucher par le biais de la formation sur un produit audiovisuel diffusable sur n'importe quelle antenne tant du Sud que du Nord.

A cette fin, le programme doit être d'une qualité technique maximale et un contenu de très haut niveau.

La structure de base, c'est-à-dire le scénario constitue l'élément de base. La phase de l'écriture est un passage obligé, trop souvent négligé.

Les participants souhaitent donc qu'avant tout engagement de production, un travail d'écriture soit mené entre représentants du Nord et du Sud.

Il faut tenir compte des priorités du Sud en matière de programmes, à savoir : l'information, les sports, le documentaire, les variétés et les émissions d'humour.

Il est indispensable, avant l'engagement de toute "FORMATION- ACTION" (FORMACTION), d'établir un état des lieux de la télévision du Sud tant au niveau des ressources humaines qu'en ce qui concerne l'état et la disponibilité du matériel technique. Une mission exploratoire doit permettre d'évaluer les problèmes et d'essayer d'y remédier par des apports techniques complémentaires des TV du Nord.

Une remise en état éventuelle du matériel peut être envisagée suivant les cas.

Les pays du Nord doivent constituer des équipes homogènes technico-artistiques (réalisateur ou journaliste, opérateur image, opérateur son, monteur) qui seraient encadrées par une équipe identique de partenaires des télévisions du Nord.

L'EIB a formé des responsables à la gestion de la production. Ces chefs de production devraient être responsables sur le terrain de la bonne fin des produits audiovisuels conçus en "FORMACTION", afin de mettre en pratique les acquis de l'EIB.

La maintenance et l'exploitation du matériel vidéo doivent constituer un paramètre intégré à la "FORMACTION".

La RTSR a récemment organisé un séminaire vidéo consacré à la maintenance et à l'exploitation du matériel à Dakar dans le cadre des relations bilatérales Suisse/Sénégal. Le coût de l'opération s'est élevé à FF. 140'000.--.

Les participants, unanimes, estiment qu'il est important de donner une image positive des pays Africains par le biais de la télévision. Ils évoquent la possibilité de concevoir des programmes du type "les managers africains" (par exemple), qui devraient être diffusés tant au Sud qu'au Nord.

La "FORMACTION" par le biais d'un "partenariat encadrement" devrait permettre d'élaborer les produits audiovisuels diffusables tous azimuts.

Les participants suggèrent aux télévisions du Sud un schéma de "FORMACTION" à affiner qui déboucherait sur de tels produits.

Parallèlement à ce schéma de "Formaction", qui pourrait être initié dès le mois de juin, la rencontre de Namur (SEFOR) doit permettre à des réalisateurs du Nord et du Sud d'initier des projets tant sur le court que sur le moyen terme (3 ans) en privilégiant des programmes destinés à TV5 Afrique.

D'autre part, l'EIB souhaite abandonner les stages de réalisateur dans le Nord et veut s'impliquer dans un stage de perfectionnement technico-artistique dans un pays d'accueil du Sud.

Ce pays accueillerait non seulement les experts (technico-artistiques) du Nord mais également des voisins proche du Sud pour déboucher également sur une production (type magazine).

Les participants souhaitent coordonner ces projets afin d'éviter la dispersion, rassembler les énergies et maîtriser les coûts. Rapport sera fait aux membres du FORTEF afin de les sensibiliser à cette nouvelle philosophie de la formation : "la FORMACTION".

Une budgétisation précise du coût de l'opération Nord/Sud sera établie après la Conférence du CIRTEF à Rabat.

La RTBF se prépare actuellement à développer un partenariat en matière de fiction avec l'ORTS (6 x 52 minutes - FANN OCEAN) et le réalisateur Johnson Traore.

Il s'agit-là d'une collaboration qui a également des retombées en matière de formation (encadrement technique, gestion de la production). D'autre part, une mission d'évaluation au BURUNDI a étudié la possibilité d'une collaboration commune au niveau des actualités (aspects formels) télévisées qui débuterait en septembre prochain.

DE LA FORMATION

- Considérant l'importance de la formation dans les organisations de radio-télévision et les missions de l'ORTF et du CIRTEF au niveau des actualités - dans le cadre de l'actualisation de l'audience et de l'information - dans les domaines techniques et administratifs.
- Considérant la nécessité de l'actualisation de l'information dans les organisations de radio-télévision et dans les domaines techniques et administratifs.
- Les participants recommandent :
- l'ancorisation des actions de perfectionnement, de recyclage et de formation permanente de tous les types de personnels, en particulier dans les domaines suivants :
- Capacité de recours aux nouvelles technologies
 - Gestion de la production
 - Soiture et édition
 - Production d'actualisations éditoriales
 - Personnalités techniques et artistiques de production (caméras, prises de son, sonnerie, caméras, éclairagistes)

Schéma FORMACTION

<u>PHASE 1</u>	Mission exploratoire
	<ul style="list-style-type: none">- 3 pays du Sud -- 2 experts du Nord
Durée : 3 semaines	

<u>PHASE 2</u>	Ecriture
	<ul style="list-style-type: none">- 1 réalisateur / 1 scénariste (experts du Nord)- 3 réalisateurs / 3 scénaristes (du Sud)
	Maintenance technique - exploitation vidéo - éclairage
<ul style="list-style-type: none">- 2 techniciens du Nord- 6 techniciens du Sud	
Durée : 4 semaines	

<u>PHASE 3</u>	Production - Réalisation - Post-production
	<ul style="list-style-type: none">- 3 pays du Sud -
Durée : 8 semaines	

<u>PHASE 4</u>	Antenne
	<ul style="list-style-type: none">- diffusion Nord-Sud

Espace audiovisuel francophone :

La place de la communication pour le développement dans les radios-télévisions

COMMISSION I - FORMATION**Annexe 4**

(Extrait rapport de synthèse - session d'échange Bordeaux novembre 1990)

DE L'EVALUATION DES PROGRAMMES ET DES ACTIONS

- * Considérant la primauté des publics en tant que point de départ et d'aboutissement de toute action de développement;
- * Considérant l'importance de la connaissance des publics-cibles, de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs habitudes d'écoute;

Les participants saluent l'action menée par l'ACCT, l'UNESCO et le CIRTEF en vue de former des chercheurs pour les cellules d'étude de l'audience et recommandent :

- a) La création de cellules d'étude de l'auditoire au sein des organismes de radio-télévision où ces cellules n'existent pas.
- b) L'apport de soutien financier et technique effectif par l'ACCT, l'UNESCO, le CIRTEF et les organismes eux-mêmes, aux cellules existantes dont la plupart sont inopérationnelles, faute de moyens.

DE LA FORMATION

- * Considérant l'importance des besoins en formation dans les organismes francophones des pays du Sud;
- * Considérant la faiblesse relative du niveau de qualification des personnels actuellement en place dans ces organismes;

Les participants recommandent :

- a) L'accentuation des actions de perfectionnement, de recyclage et de formation permanente de tous les types de personnels, en particulier dans les domaines suivants :
 - Gestion de ressources humaines
 - Gestion de la production
 - Ecriture du scénario
 - Production d'émissions éducatives
 - Personnels techniques et artistiques de production (réaliseurs, preneurs de son, monteurs, caméraman, éclairagistes)

- Equipes pluridisciplinaires de production
 - Archives audiovisuelles
 - Etudes sur l'auditoire
 - Analyse et évaluation des programmes de radio-télévision
- b) La prise en compte des opérations de perfectionnement et de recyclage dans les plans de carrière du personnel.
- c) La mise en place de cellules de formation capables de mettre sur pied de véritables plans de formation pour les différents personnels des organismes.
- d) La formation de formateurs dans les différents domaines qui recouvrent les besoins en formation des organismes de radio-télévision et même des écoles de journalisme et de communication.

* * *

COMMISSION II - PROJETS DE PROGRAMMES - SEFOR

Président : M. Dulliparsad SURAJ BALI (MaBC)

Rapporteur : M. Etienne DERUE (SEFOR)

Les participants ont analysé les attentes que pouvaient avoir les membres du CIRTEF vis à vis de deux thèmes principaux : les coproductions et les échanges de programmes et comment, à travers le SEFOR, une première réponse pouvait y être apportée.

1. LES COPRODUCTIONS

Si les coproductions sont faciles en théorie, elles sont très difficiles en pratique.

Elles doivent être de qualité et menées dans un esprit professionnel.

Les participants souhaitent voir se développer des coproductions ayant une démarche de formation.

Ils adressent deux demandes à l'ACCT :

- a) qu'une aide à l'écriture soit réservée dans la part du budget;
- b) que l'ACCT puisse réétudier la possibilité d'un soutien à la production du Sud via 500 francs suisses qui seraient attribués à toute émission diffusée sur TV5.

2. ATELIER DE COPRODUCTION DU SEFOR

Trois ou quatre projets parmi ceux qui seront envoyés au CIRTEF seront sélectionnés pour être étudiés sous toutes les formes (la faisabilité du projet, les économies à réaliser, le plan de travail, le montage financier ...). Ces projets selon leur nature seront aiguillés vers des possibilités de financement (ACCT, ACP, etc).

Considérant le délai court qu'il reste d'ici le mois de septembre, une priorité sera donnée aux projets dont l'état est déjà avancé aujourd'hui et où des pré-accords ont été pris entre pays du Nord et pays du Sud.

Quelques exemples de production qui pourraient être acceptés ont été donnés :

- la réalité sociale des pays traversés par le Paris-Dakar;
- l'avis d'europeens dans la casbah de Rabat.

3. LES ECHANGES DE PROGRAMMES

Une chose est de produire, une autre est de diffuser. Dès lors, la Commission s'est penchée sur l'échange des programmes :

a) Dans le cadre des banques de données du CIRTEF

De l'avis de tous, la Banque des programmes est un outil à privilégier mais dont le fonctionnement est à améliorer. Actuellement, on rencontre pour le bon fonctionnement de cette banque de programmes des obstacles d'ordre technique, de qualité et de temps d'envoi. Une nouvelle fois la Commission insiste sur la qualité qui facilitera les diffusions et les rendra attractives.

Quant aux aspects techniques, la Commission plaide pour une standardisation du matériel utilisé par les télévisions africaines.

- La Commission demande que le CIRTEF relance et mette en place une vraie structure de diffusion;
- Qu'un catalogue soit établi et distribué;
- Que tous les mois, un addendum soit envoyé aux télévisions;
- Que le CIRTEF devienne un relai entre ses pays membres et TV5.

La Commission remercie le Secrétaire Général de l'URTNA de son intervention et recommande des collaborations constructives entre ces deux organismes (à Nairobi, 52% des programmes sont francophones).

L'un et l'autre pourraient partager leur expérience et certains de leurs services. Ils pourraient y avoir des contacts dans une perspective de recherche technique, de recherche de standardisation et même de vente des programmes.

b) Dans le cadre du SEFOR

Après l'aspect de coproduction, un deuxième axe sera développé au SEFOR, la marché itinérant qui se veut être une semaine de visionnage améliorée.

Cinq productions de chacune des Radios-Télévisions membres du CIRTEF figureront dans un catalogue et seront à disposition des participants.

Ces programmes ne seront pas nécessairement ceux de la Banque des programmes du CIRTEF mais des émissions sélectionnées. Ces programmes pourront être achetés, échangés ou même éventuellement "trocqués".

Là aussi, nous avons ressenti chez les participants des interrogations sur les droits d'auteur et les droits dérivés. Les participants souhaiteraient voir s'organiser à certain moment de la semaine du SEFOR des visions critiques entre réalisateurs, producteurs et directeurs de programmes.

La Commission demande également au CIRTEF de réfléchir à faire éventuellement du SEFOR un vrai marché ouvert également aux pays autres que francophones.

4. AUTRES MANIFESTATIONS DU SEFOR

Les participants de la Commission sont informés également des autres activités organisées pendant la semaine du SEFOR, à savoir :

- un colloque sur les technologies les mieux adaptées aux télévisions du Sud;
- le prix CIRTEF attribué à la meilleure coréalisation Nord-Sud;
- la boîte à idées où chacun pourra faire des suggestions tout au long de la semaine.

Une réunion plénière en fera la synthèse.

5. IDEES EMISES

Deux idées sont émises lors de cette Commission :

- a) Ritualiser pour créer des habitudes par des mariages de grilles de programmes entre pays. Ce jumelage entre télévisions se ferait avec beaucoup de publicité à l'appui, en symbiose avec d'autres organismes comme les Offices de Tourisme ou des Universités.
- b) Des offres de matériel des pays du Nord via des accords bilatéraux entre pays.

* * *

COMMISSION III - TV5 EUROPE - CANADA - AFRIQUE

Président : M. Christian LECLEACH (TV5)

Rapporteur : M. Isa SANGARE YERESSO (RTI)

Les travaux se sont portés essentiellement sur TV5 Afrique.

Le Président de la Commission a fait un rappel de ce qui a été déjà fait pour la réalisation de TV5 Afrique : Il est bon de savoir que la Conférence des Ministres, tenue à La Hulpe, en novembre 1990, avait donné mandat aux Présidents de TV5 Europe et TV5 Canada pour étudier la faisabilité de TV5 Afrique, dont l'idée, rappelons-le, avait été émise au Québec en 1987.

C'est dans ce cadre que :

- le CIRTEF a adressé des questionnaires à tous les organismes;
- une mission Franco-Canadienne s'était rendue en Afrique plus précisément au Togo, au Zaïre, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, au Burundi et au Rwanda;
- une mission de travail a été organisée par le CIRTEF à Bruxelles.

Toutes les hypothèses de travail ont été inventoriées.

Quatre hypothèses se dégageaient nettement :

- 1) Elargir l'offre de programmes de Canal France International;
- 2) Elaborer une nouvelle offre de programmes sur satellite, donc parallèle à CFI;
- 3) Envoi de TV5 Europe sur l'Afrique avec possibilité pour les organismes du Sud de décrocher et d'y insérer leurs propres programmes;
- 4) Crédit d'une TV5 Afrique du type TV5 Europe et TV5 Canada.

Il est à noter que la mission Franco-Canadienne qui s'était rendue en Afrique et le groupe de travail de Bruxelles ont eu des conclusions concordantes, à savoir : compléter le programme CFI.

1) La Commission, ayant noté le souhait des organismes du Sud de voir d'une part plus de productions francophones avec diversités de sources (Canada - Belgique - France) et d'autre part, de voir beaucoup plus de programmes du Sud à des heures d'écoute favorables, non tardives, recommande au CIRTEF :

- La création d'une banque de données propre au CIRTEF ainsi que la création d'une banque de programmes.

En effet, compte tenu du manque de coordination entre les organismes internationaux tels ACCT, URTNA, CIRTEF, il y a nécessité impérieuse de créer ces deux structures. Nous précisons que la banque de données serait un stock d'informations (par fichiers ou informatisation) et la banque des programmes serait un stock physique disponible. Le plus souvent, les organismes ne disposent pas d'informations sur les productions du Sud.

2) La Commission demande aux organismes du Sud de prendre l'engagement d'être régulier dans la fourniture de programmes venant du Sud.

3) La Commission fait remarquer que la présence du Sud dans la grille de programmes du Nord nécessite une plus grande rigueur professionnelle qui aboutit évidemment sur des produits de qualité.

Aussi recommande-t-elle au CIRTEF, une rigoureuse politique :

- de toute la chaîne de production et non seulement de quelques maillons;
- une assistance à l'équipement de production et à la maintenance du matériel technique;
- un encouragement à la coproduction et au partenariat.

4) La Commission suggère la mise en place d'un système de gestion de production et de programmation afin de faciliter le déblocage rapide des fonds de soutien à la production.

- 5) Que l'on trouve un système de motivation, un mécanisme incitatateur pour les programmes du Sud concernant le problème des droits. Il est bon de savoir que toute production qui bénéficie du fonds de soutien est libre de droits pour les pays membres du CIRTEF et de l'ACCT.

La Commission fait remarquer que les frais de copie et d'expédition des productions sont très élevés (de l'ordre de Frs 250.-- à Frs 300.--). A ce prix, les pays du Sud ne pourront pas tenir le rythme de commande.

- 6) La Commission suggère enfin la transformation du Comité de visionnage du CIRTEF en un groupe mixte CIRTEF-TV5, qui proposerait des programmes du Sud identifiés avec générique début et fin, de durée bien déterminée (une heure par exemple) avec des éléments d'une durée de 4 minutes environ provenant de plusieurs pays.

* * *

COMMISSION IV - RADIO 5 AFRIQUE

Président : M. Léonard SAH (CRTV)

Rapporteur : M. Kayumbi BEIA (OZRT)

Sept délégués ont présidé la Commission RADIO 5.

En guise d'introduction, le Président de la Commission, M. Léonard SAH, a insisté sur l'importance que revêt la radio dans les pays du Sud où elle est actuellement encore plus répandue et plus suivie que la télévision.

A l'issue des différentes interventions, la Commission propose à la conférence d'accepter le projet RADIO 5 dont la maintenance des émetteurs et des studios continuera à être assurée par la RTBF.

Elle recommande aux organismes membres du CIRTEF d'y apporter leur soutien en :

- y affectant, à l'exemple de Radio Canada - qui l'a proposé - un personnel payé par leurs stations respectives et selon les besoins des futures structures de RADIO 5;
- participant à la gestion des programmes;
- constituant une banque de programmes libérés de tous droits;
- échangeant des programmes Nord-Sud et Sud-Nord.

Il a été exclu toute participation financière obligatoire des organismes membres de RADIO 5.

La Commission recommande que les propositions soient faites à tous les pays pour :

- Outre la diffusion directe en ondes courtes au départ de Bruxelles, couvrant l'Afrique centrale et le Maghreb, enregistrer via le satellite, par voie de service, quelques émissions qui seront diffusées localement pour un meilleur confort d'écoute.
- Une étude devra également être menée pour l'implantation des émetteurs FM reprenant le signal de RADIO 5 pour une meilleure écoute locale.

- Enfin, une étude devra également être menée pour l'extension de la zone de desserte de RADIO 5 vers l'Océan Indien, l'Asie et les régions d'Afrique non encore couvertes.
- Le contenu de RADIO 5 devra être essentiellement culturel francophone

La Commission propose que RADIO 5 soit financée - après approbation du Sommet de la Francophonie qui se tiendra en France, en septembre 1991 - par une dotation, par le sponsoring et le temps de location d'antenne par les Organisations internationales et régionales.

Afin de mieux cerner le sujet, la Commission propose la création d'un groupe de travail pour examiner la faisabilité de ce projet. Ce groupe, qui devra se réunir à Bruxelles, dès le 5 juin 1991, sera présidé par M. André MIGNOLET, l'initiateur du projet

Il sera composé de : outre les membres de la présente commission, du Secrétaire Général du CIRTEF, de Radio France, d'un technicien haute-fréquence et d'un juriste.

La coproduction entre pays membres du CIRTEF constituera le fer de lance de RADIO 5.

* * *

LE NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION DU CIRTEF

PRESIDENCE :

La Radio-Télévision Marocaine (RTM)

VICE-PRESIDENCES ET REPRESENTATIONS :

Pour les Amériques :

La Société Radio-Canada (SRC) - Première Vice-Présidence

Pour l'Afrique :

1. l'Office de Radiodiffusion-Télévision du Cameroun (CRTV)
Vice-Présidence
2. l'Office de Radiodiffusion-Télévision du Niger (ORTN)
3. la Radiodiffusion-Télévision Nationale du Burkina
4. la Radiodiffusion Nationale Tchadienne (RNT)
5. la Radiodiffusion-Télévision Mauricienne (MaBC)

Pour l'Europe :

1. la Société Radio France (SRF)
Vice-Présidence
2. la Radio-Télévision Belge de la Communauté Culturelle Française (RTBF)
3. TV5

Pour le Maghreb, le Proche Orient et l'Asie :

1. la Radiodiffusion-Télévision Tunisienne (RTT)
Vice-Présidence

LE NOUVEAU COMITE EXECUTIF DU BUREAU

1. La Radio-Télévision Marocaine (RTM)
2. La Société Radio-Canada (SRC)
3. l'Office de Radiodiffusion-Télévision du Cameroun (CRTV)
4. la Société Radio France (SRF)
5. la Radiodiffusion-Télévision Tunisienne (RTT)

LA NOUVELLE COMMISSION DES FINANCES

1. Le Président du CIRTEF - M. Mohamed TRICHA (RTM)
2. Le Président sortant - M. Robert STEPHANE (RTBF)
3. La Société de Radio-Télévision du Québec (SRTQ)
4. Africa No 1
5. La Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision (SSR)
6. La Côte d'Ivoire (RTI)

CLOTURE OFFICIELLE DE LA CONFERENCE GENERALEAllocution du Président sortant, M. Robert STEPHANEAdministrateur Général de la RTBF

J'adresse à l'assemblée tous mes remerciements et, en tant que Président sortant, je désire proposer une motion, une sorte d'engagement qui sera pris par l'ensemble des participants.

En fait, l'ordre du jour prévoit, à ce moment-même, l'allocution du Président sortant. Je serai bref parce que je crois que les faits ainsi que l'évolution globale que nous venons de vivre parlent heureusement d'eux-mêmes.

C'est un Président sortant heureux que vous avez devant vous ! Je quitte le CIRTEF à un moment bien difficile parce que cette institution comme telle - et tout le monde s'en souvient autour de cette table - fut secouée par des tensions internes, par une manière de concevoir l'évolution, qui n'était pas la même à tous les échelons et parmi tous les membres de l'équipe. Or ceci était un élément individuel et personnel.

Il y avait aussi une crise plus générale, peut-être, qui s'est développée pendant la période de ma présidence et qui fut le fait que, dans les relations Nord-Sud, les évolutions politiques mondiales ont créé des tensions spéciales. L'Europe a eu tendance - dans les mois qui viennent de s'écouler - à porter son intérêt plus à l'Europe de l'Est qu'au Sud. De plus, la crise du Golfe est venue, secouant aussi les relations entre peuples, pays et gouvernements. Tout ceci a créé à la fois des difficultés internes et un contexte peu facile.

Le seul type d'effort que j'ai voulu faire fut celui de tenter de créer des conditions d'un nouveau démarrage pour le CIRTEF et pour ce faire, j'ai été amené à demander à M. MIGNOLET de se détacher de ses fonctions courantes de Directeur des Relations Internationales pour créer les conditions de ce renouveau pour le CIRTEF. Je voudrais - M. Mactar SILLA l'a déjà fait - à mon tour, à titre personnel - en tant que Président et non pas comme administrateur - remercier M. MIGNOLET pour son travail qui était nécessaire et important.

En commençant ces travaux, j'ai dit que c'était la 7ème Conférence et qu'il y avait 7 défis. Je crois que nous les avons relevés.

Je crois que, de fait, nous avons un nouveau plan de relance, nous avons de nouveaux projets, un nouveau Siège, une nouvelle structure d'organisation précise et qui rassure tout le monde. Je crois qu'ici, autour de cette table - et j'ai aussi eu l'occasion de l'entendre au cours des derniers Bureaux de Direction - ceux qui avaient manifesté du scepticisme pour l'avenir du CIRTEF ont bien voulu nous dire que ces nouvelles dispositions les rassuraient pleinement.

Donc, nous avons également - et c'est vital et important pour une organisation - un nouveau Secrétaire Général qui a une expérience internationale très importante et - Mactar SILLA l'a déjà dit - c'est le premier Africain à prendre cette place au moment, précisément, où le resserrement des liens Nord-Sud est vital : tout ceci, à mon avis, constitue un signe très important pour l'avenir du CIRTEF.

Alors, en cette fin de session, je voudrais vous proposer une motion formelle, ce que je voudrais appeler : "L'ENGAGEMENT DE RABAT" dont je vous donne la lecture :

"Réunis à Rabat du 6 au 8 mai 1991, en 7ème Conférence générale du CIRTEF, les représentants des Radios-Télévisions du Nord et du Sud réaffirment le rôle utile, nécessaire, essentiel du Conseil International des Radios-Télévisions d'Expression Française dans les relations audiovisuelles du Nord et du Sud, facteurs de connaissance, de communication, de paix entre les peuples, unis en vue d'un développement harmonieux.

Ces participants réunis s'engagent, au nom de leur organisme et en leur nom propre, à mettre tout en oeuvre dans un esprit de réel partenariat, pour que le CIRTEF réalise ses objectifs".

Je vous demande si vous voulez approuver cet engagement de Rabat ?

Maintenant, comme je vous le disais, je pars le coeur content. Le Président sortant ne quitte pas le CIRTEF, rassurez-vous. Parmi les projets qui sont sur la table - TV5, RADIO 5, le SEFOR et d'autres - je continuerai de m'y appliquer, cher Successeur. Mais, je quitte le CIRTEF d'une manière heureuse parce que je crois que, de fait, les conditions d'un renouveau sont réunies.

Egalement, je suis heureux de pouvoir le quitter en vous passant le "témoin", cher Collègue TRICHA. Mais, au préalable, je voudrais en tant que Président de cette 7ème Conférence, vous demander d'exprimer à sa Majesté le Roi ainsi qu'au gouvernement du Maroc, ainsi qu'à la Direction de la RTM et à l'ensemble de ses collaborateurs, tous nos remerciements pour la très grande qualité de l'accueil que vous nous avez organisé. Ce fut chaleureux, efficace : une heureuse combinaison pas facile à réaliser mais que vous avez menée à bien.

Et cet accueil, ce contexte, ont fait que sur tous les points et sur tous les défis, nous sommes arrivés à conclure. Moi qui ai vécu quelques sessions du CIRTEF, j'ai la conviction que ce fut une "bonne" session. Je remercie l'assemblée de toute sa diligence, de la manière dont elle a discuté et perfectionné les statuts, dont elle s'est battue sur les procédures, pour finalement arriver à un résultat positif pour nos objectifs qui sont ceux d'une francophonie au service du développement.

Monsieur le Président entrant, j'ai l'honneur et le plaisir de vous passer le témoin. Vous êtes maintenant le Président et nous nous réjouissons d'entendre comment vous allez nous mener vers notre prochain biennum.

Merci !

Allocution du Président entrant du CIRTEF, M. Mohamed TRICHAGouverneur Directeur Général de la Radio-Télévision Marocaine

Je voudrais tout d'abord remercier M. Robert STEPHANE pour les mots gentils qu'il vient de prononcer à l'égard de mon pays, de notre organisme et je peux vous dire personnellement qu'il est heureux de ce qu'il a entrepris pour le CIRTEF.

Moi, je ne suis pas encore heureux ! Parce que ce sera seulement à la fin, lorsque j'aurai rempli convenablement ma mission, comme il l'a fait, mais je peux vous dire - comme entrée en matière - que je suis confiant et déterminé à veiller à mettre en application et à concrétiser tous les voeux qui ont été exprimés par la Conférence Générale.

Je suis déterminé à remplir convenablement la mission qui nous a été confiée au niveau de tout le Bureau, un Bureau choisi avec beaucoup de soin, dans un esprit de sérénité, d'objectivité, de responsabilité. Je pense que ce fut pour tous l'occasion de faire un choix en connaissance de cause, un choix réfléchi - qui suppose un engagement de la part de celui qui a effectué ce choix. C'est là, déjà, une garantie pour la réussite et le succès dans l'avenir, parce que l'engagement de tous, est la certitude pour nous que le CIRTEF va choisir une voie efficace.

Je sais que les travaux au fil des jours que nous avons vécus ont été préparés avec efficacité par l'équipe du Secrétariat Général. Je remercie à cette occasion M. André MIGNOLET et, bien entendu, M. le Président. Ceci me réconforte parce qu'il restera toujours à nos côtés et donc il participera toujours d'une façon dynamique à nos travaux.

Je le remercie d'avoir mené avec de main de maître les travaux du CIRTEF et sa Présidence. Je voudrais donc remercier toute cette équipe qui a veillé sur la marche de cet organisme, ceci en mon nom personnel et en tant, maintenant, que Président en votre nom à tous. Je pense que je peux me le permettre maintenant

Nos travaux - comme le souligne "L'Engagement de Rabat" que vient de nous lire M. Robert STEPHANE - montrent le rôle essentiel du CIRTEF qui est, et qui restera bien entendu, la seule organisation parmi les principales organisations où les professionnels de l'audiovisuel du Nord et du Sud travaillent en commun, dans un esprit de partenariat. J'ajouterais un qualificatif : dynamique, basé à la fois sur la compétence et sur la confiance mutuelle. Parce qu'il faudrait ces deux qualités ou ces deux conditions pour que le travail se fasse dans les normes.

Nous avons des projets ambitieux : - je l'ai dit dans mon intervention au cours de ces travaux - le SEFOR, TV5 Afrique, RADIO 5 et d'autres projets qui ont été évoqués ou avancés par la Conférence ou que le Bureau s'était engagé à chercher par la suite parce qu'il faudrait assurer la continuité, l'efficacité, continuer donc à oeuvrer pour que le CIRTEF mérite le qualificatif qu'on a bien voulu lui accorder ici, à savoir : le renouveau. Il faudrait donc qu'il redémarre sur des bases nouvelles.

Je pense qu'il faudrait être confiant et surtout développer nos actions de formation. On m'a parlé d'un mot qui est un peu savant mais qui, je pense, à un nouveau concept qui peut être rempli un peu en réponse à ce concept; c'est la "Formaction", essayant de jumeler la formation et l'action. Surtout dans les pays du Sud, il est essentiel de mettre l'action sur la formation sur le tas, la formation dans l'environnement qui est utilisée par celui qui est formé.

Il faudrait donc adapter la formation aux besoins du milieu. Bien entendu en tenant compte de l'évolution des technologies nouvelles, en veillant à ce que les pays du Nord contribuent au transfert des technologies pour lesquelles on ne prépare pas les structures d'accueil, ce qui peut être aussi dangereux qu'un manque de technologies. Donc, il faudrait tenir compte du milieu, adopter notre formation à nos besoins réels.

Je pense, et c'est là un des défis, qu'il faut trouver le compromis entre ces objectifs que nous avançons et les particularités de chacun de nous, la différence de chacun des membres. Je pense que notre richesse viendra de la diversité, qu'elle viendra des différences; il faudrait donc qu'on arrive à une diversité dans l'homogénéité. Je pense que c'est aussi un deuxième défi et qu'il me semble essentiel.

Je tiens également à souligner un aspect particulier, celui du renforcement des structures du CIRTEF.

On a essayé au cours de ces travaux - vous l'avez remarqué - de donner au CIRTEF les moyens d'action nécessaires et nous sommes partis de rien, on n'a pas voulu renforcer les structures, mais on a tenu compte de la réalité, des réalités des missions du CIRTEF; c'est à partir de là qu'on a revu ces réalités. Donc, je pense qu'avec le nouveau Secrétaire Général, M. Abdelkader MARZOUKI - que je tiens personnellement à féliciter - nous allons faire ensemble et avec la contribution de tout le monde du bon travail dans l'intérêt du CIRTEF.

Je prends ici l'engagement solennel, en tant que Président nouveau du CIRTEF, de faire tout ce qui sera en mes possibilités pour donner à cet organisme sa véritable dimension, un cadre privilégié de dialogues, d'échanges et aussi, en tenant compte de la finalité qui doit être celle de tous nos travaux, celle de toutes les actions que nous menons, contribuer au développement économique et social de nos pays.

Nous avons besoin d'un instrument de développement et, en tant que spécialistes de la communication, nous devons jouer pleinement notre rôle. Je pense que ce que je dis là est beaucoup plus vrai pour les pays du Sud que pour ceux du Nord, les dimensions sont différentes mais le problème reste le même; la finalité se doit d'être la contribution au développement économique, social et culturel, donc la finalité essentielle c'est l'épanouissement de l'Homme.

Toute action qui ne se répercute pas sur l'évolution d'un pays est une action qui reste uniquement théorique; nous devons donc être beaucoup plus pratique, concrétiser nos idéaux et je pense, qu'avec la contribution de tous, avec l'engagement de tout le monde - j'en suis certain cet engagement existe, nous l'avons formulé ensemble - nous allons donc pouvoir remplir cette mission qui est essentielle pour nous.

Que pourrai-je ajouter ?

Dire à tous les membres ici présents de nous excuser si leur séjour n'a pas été aussi agréable que souhaité; nous avons tenté avec le Secrétariat Général de trouver un compromis entre les programmes de travail et, disons, le programme social. Nous avons essayé de faire de notre mieux.

Vous serez toujours les bienvenus ici ou dans un autre cadre, même à titre individuel; soyez assuré que la Radio et la Télévision marocaines sont à votre disposition dans tous les domaines qui relèvent de leurs attributions.

J'espère que cette rencontre a contribué au renforcement de nos liens professionnels et de nos relations humaines; ces dernières sont essentielles car c'est à travers leur resserrement qu'on règle tous les problèmes. Je le pense et j'en suis conscient.

Je vous remercie.

* * *

LISTE DES PARTICIPANTSMembres du CIRTEFBELGIQUE

Radio-Télévision Belge de la Communauté Culturelle Française - (RTBF).

M. Robert STEPHANE
Président du CIRTEF
Administrateur Général de la RTBF

M. Robert LOMBAERTS

M. Pierre ANDRE
Relations Internationales de la RTBF

BENIN

Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB)

M. Damien ALAHASSA
Directeur Général

BURKINA FASO

Radiodiffusion-Télévision Nationale du Burkina

M. Clément SAWADOGO
Directeur Général

BURUNDI

Radiodiffusion-Télévision du Burundi (RTNB)

M. Donatien NAHIMANA
Directeur Général

CAMEROUN

Office de Radiodiffusion-Télévision du Cameroun (CRTV)

M. Léonard SAH
Directeur des programmes

CANADA

Société Radio-Canada

M. Jean-Pierre PAIEMENT
Directeur de la programmation (Montréal)

Mme Jocelyne LIMOGES
Relations Internationales (Ottawa)

Société de Radio-Télévision du Québec (SRTQ)

Mme Caroline ST-JACQUES
Adjointe à la PDG

COTE D'IVOIRE

Radiodiffusion-Télévision Ivoirienne (RTI)

M. Issa SANGARE YERESSO
Assistant du Directeur TV

FRANCE

Société Radio France

M. Jacques BONHEUR
Conseiller Technique à la Présidence

M. André LEMAS
Service des Relations Internationales

Société France-Régions 3 (FR3)

M. François-Xavier DE PERIER
Conseiller aux Affaires Internationales

Radio France Internationale (RFI)

M. Denis LOUCHE
Directeur Développement et Communication

Société Nationale de Radio-Télévision d'Outre-Mer (RFO)

M. Raymond CIPOLIN

MALI

Radiodiffusion-Télévision du Mali (RTM)

M. Baba DAGAMAISSA
Ancien Directeur Général Adjoint

MAROC

Radiodiffusion-Télévision Marocaine (RTM)

M. Mohamed TRICHA
Gouverneur Directeur Général

M. Mohamed ISSARI
Directeur

M. Abderrahman ACHOUR
Directeur de la Radio

M. Mehdi BOUZEKRI
Directeur administratif et financier

M. Abdellatif BEKKALI
Chef du Service des Relations Internationales

ILE MAURICE

Radiodiffusion-Télévision Mauricienne (MaBC)

M. Dulliparsad SURAJ BALI
Directeur Général

NIGER

Office de Radiodiffusion-Télévision du Niger (ORTN)

M. Abdou SOULEY
Directeur Général

RWANDA

Radio Rwanda

M. Jean-Marie-Vianney HIGIRO
Chef de Section Etude et Programme
à l'ORINFOR

SENEGAL

Office de Radiodiffusion-Télévision du Sénégal (ORTS)

M. Mactar SILLA
Chef du Service des Relations Internationales

SEYCHELLES

Radio-Seychelles

Mme Marguerite HERMITTE
Directrice Adjointe Production

SUISSE

Radio Suisse Internationale (RSI)

M. Paul DANIEL
Chef des Programmes

Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision (SSR)

M. Heinz GERBER
Inspection des Finances

TCHAD

Radio Nationale Tchadienne (RNT)

M. Doumgar MOUSSA
Directeur Général de l'Information

TUNISIE

Radiodiffusion-Télévision Tunisienne (RTT)

M. Abdelhafidh HERGAM
Directeur Général

M. Abdelkader MARZOUKI
Conseiller du PDG

ZAIRE

Office Zaïrois de Radiodiffusion et Télévision (OZRT)

M. Kayumbi BEIA
Directeur des Programmes Radio

* * *

Observateurs

Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT)

M. Mohamed DIARRA
Directeur de la Communication

Ecole Internationale de Bordeaux (EIB)

M. Jean-Pierre SCHIEFFER
Responsable de la Formation

Vues d'Afrique

M. Dominique JUTRAS

TV5 EUROPE

M. Patrick IMHAUS
Président

M. Christian LECLEACH
Conseiller auprès du Président

SOFRATEV

M. Jean-Claude MICHAUD
Directeur Général

P.N.U.D.

M. Jean-François ARROU-VIGNOD
Consultant Unité TV

Service Coopération au Développement et Aide Humanitaire
Département Fédéral des Affaires Etrangères (DDA) Berne

M. Pio PATA
Chef Section des Bourses

Ministère de la Communauté Française de Belgique

M. Etienne DERUE
Cabinet du Ministre
Secrétaire du SEFOR

Ambassade du Mali au Maroc

S.E. Manadou DIAWARA

Ambassade de Mauritanie au Maroc

M. Ould Mohamed IKABROU

Ministère des Communications d'Ottawa

M. Michel NORMANDEAU

Affaires Extérieures d'Ottawa

M. Jacques LALONDE

U.R.T.N.A.

M. Abdelhafidh HERGAM
Président

M. Kassaye DEMENA
Secrétaire Général

Africa No 1

M. Gilles MARQUET
Directeur Délégué chargé de l'Exploitation - Gabon

Ministère Français des Affaires Etrangères

Mme Jeanne SAINT-PASTOU

Organisation des Nations Unies (ONU)

M. Moncef KARTAS
M. R. HANS MOEVI

2M International - Maroc

M. K. MOULINE
M. A. KABADI

* * *

Secrétariat Général et Organisation

CIRTEF

M. André MIGNOLET
Secrétaire Général a.i.

M. Jean-Roland DELAITRE
Adjoint du Secrétaire Général

Mme Danièle EGGER FREIBURGHaus
Secrétaire de Direction

Radiodiffusion-Télévision Marocaine (RTM)

Mme Nadia IBRAHIMI
Relations Internationales

M. Youssef BENZAHRA
Relations Extérieures

M. Bouchaïd AMEZZARGOU
M. Mohamed QERMAD
M. Ismael ALAOUI
M. Mohamed BOUFRAHI
M. Almi M'BAREK
M. Abdelaziz HACHEMI
M. Mohamed MAFTOUH
M. Moulay M'Hamed CHARAFI
M. Ghali DOUHAWI
M. Abderheni ELMOUTAOUKIL

* * *

M. Abd. RATA
Chef Section des sources

M. Mohamed DIBI
Conseiller de Ministre
Sous-secrétaire du Gouvernement

ANNEXE ARapport d'activités de M. André MIGNOLETSecrétaire Général a.i. du CIRTEF.

A la mi-octobre de l'année dernière, le Bureau de Direction de notre Conseil précisait les missions du Secrétaire Général intérimaire :

- gérer les affaires courantes;
- élaborer un plan de relance.

A la mi-octobre de l'année dernière, je suis donc venu au CIRTEF, j'ai vu le CIRTEF et j'ai VECU LE CIRTEF.

Mon intervention sera à la fois une analyse, un témoignage et le récit d'une exploration des pistes qui doivent mener le CIRTEF à jouer pleinement son rôle dans l'élaboration, la construction de l'Espace Audiovisuel Francophone.

Le CIRTEF doit s'affirmer comme un partenaire à part entière dans la réalisation du programme défini par "la Déclaration de Liège".

Je vous le dis d'emblée, c'est possible. Mais il faut que cette Conférence Générale soit réellement celle du RENOUVEAU.

Nous avons deux atouts importants : nous sommes tous des professionnels de l'audiovisuel et nous utilisons une langue commune, le français.

Le CIRTEF est une famille de professionnels venant de 30 pays, de 40 institutions. C'est un lieu de rencontres, de confrontations, d'échanges.

Mais il faut aussi que le CIRTEF devienne réellement une entreprise, une entreprise au service de ses membres, de ses publics, au service d'une Francophonie vivante.

L'audiovisuel participe activement au développement parce qu'il représente un moyen remarquable d'information, d'éducation, de formation.

Dans le contexte des rapports Nord/Sud qui est notre raison d'être, nous devons être aussi des Radios-Télévisions qui enseignent "l'écoute de l'autre". Autrement dit, cultivons l'esprit de compréhension. Nos différences, la diversité de nos pensées, de nos cultures doivent nous réunir et non nous diviser.

Vous me pardonnerez d'être quelque peu lyrique mais je crois avec VACLAV HAVEL "qu'on ne peut vivre un peu mieux sur la terre que si on ose de temps en temps fixer son regard sur les étoiles".

Sans rêver d'un CIRTEF meilleur, on n'édifiera jamais un meilleur CIRTEF.

Cela dit, 1990 restera comme l'année de tous les dangers. Une crise interne qui a nécessairement rejalli sur l'image de marque du CIRTEF à l'extérieur. Mais, contrairement à ce que certains ont pu penser ou souhaiter, ce ne fut pas une année d'immobilisme.

Les cycles de formation, les échanges se sont poursuivis normalement. L'opération Radio Rurale en Guinée a été menée à bien. Ce fut en même temps une année d'intense réflexion pour trouver les moyens de donner au CIRTEF un nouveau tonus, un nouveau dynamisme, une nouvelle efficacité, adopter son action aux réalités présentes de notre environnement audiovisuel.

Deux réunions du Bureau de Direction, une réunion d'experts, une réunion de juristes ont apporté leur contribution pour remettre les pendules à l'heure.

En fait, l'analyse était simple à faire : une crise de confiance, un manque de cohésion interne, des difficultés financières. Tout cela parce que le CIRTEF était en panne de projets.

Il y a quelques années, le CIRTEF publiait une brochure qui s'intitulait "LE CIRTEF ?" C'était bien la question que se posait pas mal de gens. La tâche que je me suis donnée, que cette Conférence Générale doit se donner, c'est de gommer définitivement le point d'interrogation.

Mon premier souci fut de recréer au sein du Secrétariat Général un esprit d'équipe. Cet objectif fut atteint très rapidement. Je puis vous dire que le plan de relance que je vous présenterai est réellement le fruit du travail du Secrétariat Général et non pas du seul Secrétaire Général.

Deuxième opération, après avoir rapidement tracé quelques pistes qui me semblaient capables de conduire au redressement, j'ai rencontré au Canada et en France les personnalités professionnelles et politiques. C'était là que s'étaient manifestées les réserves les plus vives concernant la réalité de notre association.

Des contacts ont également été pris avec diverses organisations comme les ACEPE, la CEE, le PNUD et récemment, par notre Président, avec l'URTNA et les Nations Unies. Nous avons pu aider l'OMS dans son action radio à l'occasion de la journée mondiale du SIDA.

Accueil à chaque fois sympathique, attentif mais on nous jugera sur la base de notre efficacité.

Si vous parcourez la liste des observateurs qui nous ont fait l'amitié d'être présents, vous constaterez qu'ils sont non seulement intéressés mais intéressants, nous ne pouvons les décevoir. A vous de jouer.

Pour compléter la liste des contacts, il faut citer également, l'UNESCO et l'UER. L'Adjoint du Secrétaire Général a pu négocier 3 contrats de 60'000 dollars pour des cycles de formation avec l'UNESCO et j'ai eu personnellement l'assurance de l'UER qu'un budget de formation de l'ordre de 35 à 40'000.- SFR serait confié au CIRTEF.

Je voudrais consacrer un chapitre spécial à nos relations avec l'ACCT.

L'ACCT est et restera notre partenaire privilégié. C'est dans la nature des choses mais j'ai pu constater que ce n'était pas nécessairement la force des choses.

Là aussi, le doute s'était installé. Ce fut un travail long et persévérant pour remonter le courant. J'ai pu heureusement compter sur la collaboration lucide et - je puis le dire - fraternelle du Directeur de la communication, M. DIARRA. Il est l'ami du CIRTEF, un vrai, c'est-à-dire, à la fois soutien et critique. Le plan de relance est aussi en partie son oeuvre. Je tiens à le remercier très sincèrement.

Un accord a été pris pour réactualiser la convention générale qui lie le CIRTEF à l'ACCT. Je propose aussi qu'une fois par mois ait lieu une réunion d'un comité de liaison ACCT/CIRTEF chargé de gérer nos relations et de les formatiser.

L'objectif est de recréer un véritable partenariat. Il faut que l'apport des professionnels à la politique audiovisuelle de l'Agence soit reconnue. J'ai, dans un léger mouvement de mauvaise humeur, dû écrire au Secrétaire Général de l'Agence "que si tout le monde était en droit de se préoccuper de l'audiovisuel, peu de gens étaient capables de s'en occuper".

Encore une fois, c'est la qualité de nos projets et la rigueur de notre doctrine qui feront que le CIRTEF existera vraiment.

Il est évident que le prochain Secrétaire Général devra intensifier les contacts tous azimuts et à tous les niveaux pour poursuivre cette campagne d'information et de conviction.

On ne le jugera pas seulement sur sa bonne mine mais sur ce qu'il peut apporter de concret.

Alors faisons un rapide inventaire :

1. Une politique de formation renouvelée

Une concertation très positive a été engagée avec le FORTEF, l'EIB et l'ACCT. Les idées concordent.

- Stimuler la formation sur le terrain pour mieux coller à la réalité.
- Organiser des sessions qui partent de la théorie pour aboutir à la réalisation d'un "produit antenne", une manière de faire des co-réalisations.
- Se coordonner de manière plus précise et plus systématique avec l'EIB afin de mener ensemble des actions qui se complètent.

La Commission Formation devra se prononcer sur plusieurs projets qui ont été imaginés lors de nos réunions. L'enjeu est important.

2. Le SEFOR

J'avais proposé, en 1989, l'organisation d'un "Input francophone". Le projet s'est légèrement modifié pour aboutir à un premier marché de productions Nord/Sud, à une rencontre de réalisateurs et de producteurs pour arriver à des accords de co-productions.

Le SEFOR aura lieu du 23 au 24 septembre dans le cadre du FIFF. La brochure de présentation sort de presse. Elle est à votre disposition.

Son objectif principal : les programmes, c'est pourquoi nous l'avons intégré dans la commission qui sera chargée des projets.

3. TV5

La collaboration du CIRTEF n'est pas nouvelle mais elle se doit d'évoluer. Les propositions seront faites par TV5 Europe pour donner aux productions du Sud une autre présence.

Il y aura un nouveau défi à rencontrer. J'espère que la commission ad-hoc pourra nous donner des solutions constructives.

Nous avons intégré dans le travail de cette commission la Banque des Programmes. Elle est en fait le premier fournisseur de programmes à TV5. Il faut encore augmenter sa capacité, son efficacité.

Avec l'ACCT, nous avons dans le plus court délai compléter l'informatisation de nos banques respectives et publier un catalogue commun de nos produits. Le principe est toujours le même, il vaut mieux additionner les énergies que les diviser.

Et puis, voici que renaît TV5 Afrique. Le CIRTEF a été désigné pour faire partie du groupe de travail chargé de faire rapport aux ministères de tutelle.

Une réunion s'est tenue à Bruxelles pour évaluer les besoins et esquisser un premier profil. Cela a servi de base au rapport d'étape qui a été présenté aux ministres à Berne le 15 avril dernier.

4. Radio 5 Afrique

Dans la foulée TV5 Afrique, pourquoi pas Radio 5 Afrique ?

L'attention du monde politique francophone et même des professionnels de l'audiovisuel se concentre sur la production et la diffusion TV. C'est ignorer l'impact que possède la Radio en Afrique en particulier.

Le projet TV5 Afrique doit être mené à terme mais on sait qu'il faudra procéder par étapes et que ce sera long. Il faudra augmenter la production africaine. Cela signifie un effort important en investissements, en formation, en moyens financiers pour atteindre la qualité et la quantité requises.

Les objectifs de TV5 Afrique peuvent être obtenus rapidement et aussi efficacement par la création de Radio 5 Afrique.

La RTBF a dû renoncer, pour des raisons de restructuration et d'économie budgétaire, à son département de Radio internationale. L'infrastructure émetteurs existe, les fréquences sont disponibles.

On avait calculé que la modernisation du parc des émetteurs nécessitait un budget de 160M FB, afin d'obtenir un confort d'écoute correct. Une étude devrait déterminer :

1. la zone de couverture actuelle;
2. les moyens de toucher de manière adéquate toute l'Afrique francophone;
3. les moyens d'aller au-delà, vers l'Océan Indien et l'Asie (Vietnam).

La contribution de la Communauté Française de Belgique :

- mettre à disposition les émetteurs et la régie de diffusion;
- contribuer à la rénovation des émetteurs;
- accueillir le staff de Radio 5.

Les frais de fonctionnement, l'amplification des émetteurs seraient financés multilatéralement.

La programmation se ferait à partir d'une sélection des meilleures productions africaines et européennes avec une nette prédominance des émissions du Sud.

Contrairement à ce qui se passe en TV, ici les émissions sont abondantes et de qualité.

Cette Radio serait le véritable reflet de la Francophonie. Importante pour marquer la réalité des rapports Nord/Sud, elle permettrait aussi aux diverses séquences du Sud d'avoir une audience à l'échelle du Continent africain.

L'information sera un élément non négligeable dans cette opération. Il faudra donc créer un CEMAF Radio qui trouverait là un champ d'action potentiellement plus performant qu'en TV.

Le CIRTEF, qui soumet cette idée à l'appréciation des instances responsables, se propose d'être le maître d'œuvre, le coordonnateur de cette opération. C'est dans l'ordre des choses, c'est l'affaire des professionnels de la Radio.

Il est urgent de convoquer un groupe de travail pour examiner la faisabilité de ce projet. La présidence en serait assurée par le CIRTEF qui en délibérera lors de la Conférence Générale.

Il y a dans ce projet une chance exceptionnelle à saisir : créer la première Radio francophone multilatérale et peut-être une Radio au ton nouveau.

5. Structure et financement

Nous en arrivons au point le plus délicat, celui de la structure et du financement.

Depuis l'origine, le terme "structure légère" revient dans tous les rapports comme une litanie. En cette matière, l'objectif est atteint. Actuellement, le personnel permanent du CIRTEF est composé :

- d'un Secrétaire Général a.i.
(dont le traitement est payé par la RTBF, seuls les frais de séjour et de déplacement sont couverts par le CIRTEF)
- d'un adjoint
- d'une secrétaire à mi-temps

La comptable est rétribuée sous forme de cachets pour trois demi-journées par semaine. Elle vient de donner sa démission.

La gestionnaire de la Banque des programmes est également au cachet et ses prestations sont limitées à pratiquement 12 jours par mois.

Deux personnes qui apportaient un soutien au Secrétariat ont été licenciées dans le courant de l'année dernière.

Le CIRTEF est doté actuellement d'une équipe qui ne peut pas être réduite. En maintenant le statu quo, on se condamne à l'immobilisme; à terme, c'est du suicide.

Pour rendre les services que l'on attend, qu'on est en droit d'exiger du CIRTEF, il faut un encadrement minimum. La structure reste légère mais est en plus utile.

SECRETAIRE GENERAL

RESPONSABLE FORMATION
Adjoint S.G.

ASSISTANT(E) SECRETARIAT

RESPONSABLE DES PROGRAMMES

ASSISTANT GESTION

COMMENTAIRE :

Les activités du CIRTEF sont :

- La gestion de l'organisme;
- La coordination des programmes et des projets;
- Contacts avec les institutions et présences aux diverses réunions;
- Participation aux programmes de formation, au développement de TV5 Europe et Amérique, à l'étude du projet TV5 Afrique et éventuellement Radio 5 Afrique;
- Gestion de la Banque des Programmes, du fonds de soutien (avec l'ACCT);
- Organisation du SEFOR.

Si l'on tient compte du fait que nous ne sommes qu'au début de la phase de relance, qu'un travail intense attend le Secrétariat Général, l'organigramme proposé est le minimum requis.

- Une secrétaire à plein temps est une nécessité.
- L'assistant(e) de gestion devrait assurer non seulement la responsabilité financière mais également la gestion de la banque des programme.
- Les traitements du Secrétaire Général et des deux assistant(e)s ainsi que les frais de fonctionnement y afférents doivent être financés par les cotisations.

C'est possible en tenant compte des rentrées actuelles et en cas de transfert à Bruxelles (barèmes belges).

- Quant aux rémunérations des chargés de mission, il faut qu'elles soient couvertes par les projets et les contrats. Cela signifie que les services de ces chargés de mission doivent être comptabilisés dans les montants attribués aux contrats. C'est devenu pratique courante dans la plupart de nos institutions. Une manière de lancer, à moindre coût, la fonction du responsable des programmes, serait d'obtenir, en tout cas la première année, un détachement à l'instar de ce qui s'est passé pour MM. PINELLI et MURPHY.

La réalité est implacable. Il s'agit de faire face. Si on a le courage de décider et d'agir, on peut sortir du tunnel. C'est l'affaire de tous les membres du CIRTEF et pas seulement du seul Secrétariat Général. Telles sont les pistes qui mènent à la renaissance !

6. Les cotisations

... l'éternel problème du CIRTEF.

Avec le Président, le Secrétariat général a entrepris une action de récupération qui n'a pas pu malheureusement, faute de temps et de moyens, s'opérer que par la voie du courrier.

Les résultats ont été malgré tout encourageants.

Des pays africains ont tenu à verser 2 années de cotisations, récupérant ainsi une partie de leur dette. Je tiens à les remercier car je sais l'effort que cela représente.

TDF - membre démissionnaire - a payé sa cotisation 1990 après que nous ayons insisté sur le respect des statuts.

Il faut le dire et le répéter, le paiement des cotisations est l'élément fondamental qui assure la crédibilité du CIRTEF auprès des instances extérieures. C'est par là aussi une question de dignité.

Si l'on veut que le CIRTEF développe ses actions en matière de formation et de programmes, il est indispensable qu'il trouve le moyen de les investir sur ses fonds propres. Le CIRTEF ne peut pas être un éternel mendiant.

Le prochain Secrétaire Général devra poursuivre cet effort, l'amplifier en se rendant sur le terrain pour user de toute sa conviction.

En dehors de cela point de salut.

7. Les projets

Je le répète : c'est le complément naturel et indispensable à la santé financière de notre Conseil.

Par les projets, le CIRTEF prouvera son dynamisme et son utilité. Tout est lié : en associant les membres aux projets, on fera rentrer les cotisations.

Les commissions seront suivies d'une série de projets. Il y a un énorme travail à accomplir. Je compte sur la vitalité et le professionnalisme des participants pour arriver à des propositions concrètes.

En point de mire : notre participation à TV5, le projet TV5 Afrique, l'idée de Radio 5, le SEFOR, la nouvelle politique de promotion, les programmes et la politique de co-production, gestion des fonds de soutien, etc.

8. D'autres ressources

L'héritage est lourd. Le déficit cumulé atteint près de 213'000.-- SFR. C'est le chiffre le plus pessimiste mais le plus proche de la réalité comptable. On aurait pu le rendre plus rassurant. Je ne l'ai pas voulu.

Si l'on veut assainir, il faudrait récupérer la moitié au moins des arriérés de cotisations.

Faut-il croire aux miracles ? A l'assemblée de le dire. Je ne pense pas que l'on puisse imaginer une augmentation des cotisations.

Alors que faire ?

- Obtenir d'autres contrats

- Les contacts ont été pris avec les ACEPE/CEE. Il faut poursuivre. On attend des propositions.
- TV5 Afrique en particulier peut faire renaître le CEMAF. Le CIRTEF peut se porter candidat à une reprise du projet. Cette hypothèse avait été émise en 1989. Le temps paraît plus favorable à une négociation.
- L'UER est prête à nous déléguer une partie de son budget formation soit env. 35'000.-- SFR.
- L'UNESCO nous a proposé ferme 3 contrats de 60'000.-- USD pour des séminaires de formation.
- Les contrats doivent être repris prochainement pour la deuxième phase d'implantation de radios rurales en Guinée (DDA Suisse).
- Les contacts doivent être approfondis avec la TVE (Television Trust for Environment) pour projets de co-production sur les problèmes d'environnement. Utilisation possible de leur banque de programmes.

- Des subventions spéciales

Le CIRTEF avait obtenu du Sommet francophone 400'000.-- FF sous l'intitulé : "renforcement des structures".

Compte tenu de l'action que devra mener le CIRTEF pour TV5, TV5 Afrique notamment, il faudrait obtenir des instances francophones une subvention spéciale pour couvrir les dépenses inhérentes au développement de l'action entamée ou de l'étude des projets.

A valoriser en commission ad hoc.

D'autres idées seront les bienvenues.

Mais il faut se rendre compte que tout cela ne donne pas l'assurance que le CIRTEF pourra épouser son déficit.

Je vous soumets une idée comme une autre qui m'a été suggérée par M. du FROMONT de la Direction financière de la RTBF et qui est en vigueur dans certaines fondations :

Il faudrait constituer un capital de l'ordre de 800'000.-- SFR. Ce capital serait bloqué et seuls les intérêts seraient attribués au CIRTEF. En 5 à 6 ans, le déficit serait comblé.

L'avantage du système est que ceux qui participent à la formation de ce capital ne risquent pas de perdre leur mise en cas de problème. Ils restent propriétaires de leur part.

CONCLUSIONS

Raymond ARON disait : "le passé relève du savoir, le futur de la volonté". J'ajouterais "et de l'imagination".

Le CIRTEF doit être plus que par le passé, l'affaire de tous ses membres. Le Secrétaire Général et son équipe doivent animer, fédérer, coordonner les énergies et les idées. Ils sont les gestionnaires des dynamismes des membres. Ils ne peuvent en aucun cas représenter seuls la force d'attaque du Conseil.

Si l'on compare le CIRTEF à une voiture, le moteur et le carburant ce sont les membres et les cotisations, le système de transmission : le Secrétariat Général. Le tout permet de faire avancer le véhicule, le tout est solidaire.

Les institutions du Nord, en fonction de leur contribution importante aux frais de fonctionnement du CIRTEF, sont en droit d'exiger une gestion rigoureuse et plus efficace, mais il faut aussi qu'ils fassent leur examen de conscience. Qu'ils s'érigent en juge du CIRTEF, soit, mais ont-ils été toujours de véritables acteurs de l'organisation ? Ont-ils suffisamment mené, au sein de leurs entreprises, une démarche de prise de conscience des problèmes Nord/Sud auprès des hommes de terrain ? Où sont les initiatives en matière de programmes ou de co-productions ?

Il faut savoir que les critères de rentabilité sont évidemment honorables et que c'est un objectif à atteindre dans les meilleurs délais mais que cela ne se fera pas du jour au lendemain.

Quant aux pays du Sud qui, à juste titre, affirment que le CIRTEF doit poursuivre son action, il faut qu'ils réalisent qu'un appui financier même partiel est indispensable pour apporter au Conseil le carburant nécessaire à sa progression. Nous comprenons tous les problèmes qui sont les leurs dans bien des cas mais la moindre contribution permet de renforcer notre action, en particulier dans le domaine de la formation dont ils sont les premiers bénéficiaires.

Compte tenu des pistes de référence que je viens de développer, il faudra au moins 2 ans pour rendre le CIRTEF tout à fait performant et pour revaloriser une image de marque qui, il faut bien le constater, avait perdu beaucoup de son éclat.

Je crois profondément que le CIRTEF est plus que nécessaire, il est indispensable.

Soyons conscients du fait que le CIRTEF partage deux langages communs : le Français et le professionalism. Dans le contexte actuel particulièrement délicat, le CIRTEF reste un lieu privilégié de concertation, de rencontre, de réflexion entre le Nord et le Sud. Par son action en matière de programmes, il peut participer, au delà des évènements, à stimuler la compréhension de nos peuples.

* * *

ANNEXE BModifications aux Statuts

Page 2

DEFINITIONS

Les paragraphes b) et c) sont supprimés.
Les paragraphes d) à i) deviennent b) à g).

Page 3

Art. 2L'ASSOCIATION

La dernière phrase se lit comme suit : "Le CIRTEF est une Association d'utilité publique et ne poursuit aucun but politique ou commercial.

Art. 6

remplacer le mot "le" par les mots "le siège".

Le paragraphe suivant y est ajouté : "Dans tous les cas, il est établi dans les bureaux d'un organisme hôte avec lequel le Comité Exécutif conclut un accord de siège.

Page 7

Chapitre III

LES MEMBRES

L'article 13 est supprimé.

Les articles 14 à 16 deviennent les articles 13 à 15.

Art. 14MEMBRES ACTIFS

Le nouvel article 14 - se lit comme suit :

"Peuvent seuls être membres du CIRTEF et ne peuvent être admis qu'en cette qualité :

- a) les organismes de radiodiffusion qui utilisent entièrement ou partiellement la langue française dans leurs programmes nationaux ou régionaux;
- b) les organismes de radiodiffusion qui assurent un service international francophone depuis un pays où le français est langue véhiculaire".

Art. 15MEMBRES ASSOCIES

Le nouvel article 15 se lit comme suit :

"Peuvent seuls être membres associés et ne peuvent être admis qu'en cette qualité les organismes qui, sans répondre à la définition statutaire des organismes de radiodiffusion, font néanmoins de l'avis de la Conférence Générale sur recommandation du Bureau, une contribution directe au développement de la radiodiffusion.

Art. 16MEMBRES DE SOUTIEN

Un nouvel article 16 est ajouté et se lit comme suit :

"Peuvent être membres de soutien et ne peuvent être admis qu'en cette qualité, les organismes ou les services qui ne répondent pas aux critères des articles 14 et 15 mais peuvent, de l'avis de la Conférence Générale sur recommandation du Bureau, aider le CIRTEF à atteindre ses objectifs.

Peuvent également être admis, à titre exceptionnel, comme membre de soutien, les personnes physiques ou morales qui peuvent, de l'avis de la Conférence Générale, sur recommandation du Bureau, aider le CIRTEF à atteindre ses objectifs.

Page 8

Art. 19

Celui-ci est réintitulé : "DROITS ET PRIVILEGES DES MEMBRES ASSOCIES ET DES MEMBRES DE SOUTIEN"

Le paragraphe suivant est ajouté :

"Les membres de soutien ont le droit de participer et d'intervenir aux sessions de la Conférence Générale.

Page 9

Art. 21DEMISSION D'UN MEMBRE

Le paragraphe devient :

"Tout membre qui entend démissionner du CIRTEF doit annoncer son intention par écrit au Secrétaire Général qui en informe immédiatement les membres du Bureau. L'organisme est réputé démissionnaire dès que la Conférence Générale ordinaire en a pris acte.

L'organisme démissionnaire doit s'acquitter de toutes les obligations financières et autres qu'il a contractées au sein du CIRTEF au titre de la biennale en cours".

Page 10

Chapitre IV

LA CONFERENCE GENERALE

Art. 25

SESSIONS ORDINAIRES DE LA CONFERENCE GENERALE se lit dorénavant comme suit :

"La Conférence Générale se réunit en session ordinaire tous les deux ans. La session a lieu dans le pays de l'organisme-membre désigné hôte lors de la session précédente, sauf si le Bureau du CIRTEF en dispose autrement en cas d'empêchement. L'hôte assure, avec l'assistance du Secrétariat Général, l'organisation de la session".

Page 11

Art. 31

OBSERVATEURS

L'article 31 se lit dorénavant comme suit :

"Le Secrétaire Général, avec l'approbation du Président, peut accorder à toute personne physique ou morale et à toute institution dont il juge la présence utile aux débats ou à la poursuite des objectifs du CIRTEF, le statut d'observateur aux sessions ou à certaines séances de la Conférence Générale. Le Président peut accorder aux observateurs le droit d'être entendu par la Conférence Générale, sauf objection de celle-ci".

Art. 33

ORDRE DU JOUR DES SESSIONS ORDINAIRES

L'article se lit dorénavant comme suit :

"L'ordre du jour des sessions ordinaires de la Conférence Générale est déterminé par le Président, sur proposition du Secrétaire Général. Les membres qui désirent porter des questions à l'ordre du jour doivent les soumettre par écrit au Secrétaire Général au moins quarante-cinq jours avant la tenue de la session. L'ordre du jour final ainsi que la documentation doivent être communiqués aux membres trente jours avant la tenue de la session. L'ordre du jour doit obligatoirement comprendre les questions suivantes qui relèvent exclusivement de la compétence de la Conférence Générale :

- a) rapport du Président et approbation;
- b) rapport du Secrétaire Général et approbation;
- c) étude et approbation des propositions du Bureau s'il y a lieu;
- d) étude et approbation des derniers états financiers certifiés;
- e) examen des recours contre une décision du Bureau ou du Comité Exécutif;
- f) acceptation des nouveaux membres et informations sur les demandes non recevables et les démissions;
- g) modification éventuelle des statuts;
- h) établissement du programme et du budget pour l'exercice biennal en ce qui concerne l'échelle des cotisations;
- i) choix des représentants du Bureau;
- j) nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant;
- k) examen et approbation des rapports des commissions et des groupes de travail;
- l) création des commissions et des groupes de travail s'il y a lieu;
- m) approbation, comme dernier sujet à l'ordre du jour, du procès-verbal des décisions de la Conférence Générale qui se termine.

Art. 36ATTRIBUTIONS DU BUREAU

Le 2ème paragraphe, commençant par les mots "Au sein du Bureau.." est supprimé et remplacé par "Ses attributions sont les suivantes".

Le point d) est supprimé et les points e) à h) deviennent les points d) à g).

Le nouveau point g) se lit comme suit :

"examiner le rapport d'activités et les états financiers certifiés".

Un nouveau point h) est ajouté et se lit comme suit :

"entendre les rapports des groupes ad hoc et des commissions créées par la Conférence Générale ou le Bureau".

Art. 41

A ajouter le paragraphe suivant :

"Au sein du Bureau est constitué un Comité Exécutif, formé par le Président et les quatre Vice-Présidents, qui se réunit, en procédure d'urgence, sur convocation du Président, pour assurer les fonctions du Bureau par délégation de pouvoirs.

Le Secrétaire Général assiste aux réunions avec voix consultative".

Art. 44

SEANCES STATUTAIRES DU BUREAU ET DU COMITE EXECUTIF

Se lit dorénavant comme suit :

"Le Bureau doit obligatoirement se réunir en séance statutaire une fois pendant le premier semestre de chaque année. Il y étudie les états financiers certifiés de l'année précédente, entend le rapport d'activités du Secrétaire Général et règle toutes autres questions.

Il se réunit également :

- a) à la veille de chaque Conférence Générale;
- b) aussi souvent que nécessaire à l'occasion des Conférences Générales;
- c) à la suite de son élection, pour régler toute question relative au transfert des pouvoirs;
- d) à la demande de trois Vice-Présidents".

Art. 47

ROLE DU SECRETARIAT GENERAL

L'article 47 est modifié comme suit :

"Le Secrétariat Général est l'organe exécutif permanent du CIRTEF. Il est placé sous l'autorité directe du Secrétaire Général".

ANNEXE C

Art. 48SIEGE DU SECRETARIAT GENERAL

L'article 48 est modifié comme suit :

"Le Secrétariat Général est situé au siège du CIRTEF".

Art. 49EFFECTIF DU SECRETARIAT GENERAL

L'article 49 est modifié et se lit comme suit :

"L'effectif du Secrétariat Général comprend le Secrétaire Général ainsi que le personnel permanent d'encadrement et d'exécution autorisé par la Conférence Générale.

Les contrats d'engagement du personnel permanent d'encadrement doivent être approuvés par le Président qui en informe le Bureau. Le Bureau détermine les émoluments, rémunérations accessoires et autres avantages sociaux, en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur dans le pays du siège, dans les limites fixées à cet effet au budget voté par la Conférence Générale".

Art. 50CHOIX DU SECRETAIRE GENERAL

Le premier paragraphe de cet article se lit comme suit :

"Le Secrétaire Général est choisi par la Conférence Générale, sur proposition des organismes-membres actifs et sur recommandation du Bureau, pour un mandat de quatre ans. Il est rééligible pour un deuxième mandat. Les propositions de reconduction ou de nouvelles candidatures doivent parvenir au Bureau au moins six mois avant le terme du mandat de quatre ans pour examen et recommandation à la Conférence Générale.

Les deuxième et troisième paragraphes restent inchangés.

Art. 51

f) est remplacé par :

"Conclure des accords de coopération avec d'autres institutions pouvant aider le CIRTEF à atteindre ses objectifs".

i) est remplacé par :

"Organiser son remplacement pendant ses périodes d'indisponibilité ou de congé, selon un protocole approuvé par le Bureau".

Art. 65

AMENDEMENT AUX STATUTS

L'article 65 est modifié pour se lire comme suit :

- a) sur proposition articulée d'un membre actif, du Comité Exécutif ou d'une commission ad hoc créée par le Bureau;
- b) la proposition articulée doit être adressée à tous les membres en même temps que l'ordre du jour, au moins trente jours avant la Conférence Générale;
- c) la proposition n'est recevable par la Conférence Générale que si elle fait l'objet d'une recommandation du Bureau lui-même;
- d) les amendements sont adoptés selon les dispositions de l'article 23.

* * *

ANNEXE CMessage de M. Abdelhafidh HERGAMPrésident de l'URTNA

Au nom de l'Union des Radiodiffusions et Télévisions Nationales d'Afrique, l'URTNA - dont j'assume la présidence - j'ai le grand honneur et le plaisir de vous adresser les chaleureuses salutations et les meilleurs souhaits de délibérations couronnées de succès à l'issue de la 7ème Conférence Générale du CIRTEF.

Je voudrais aussi M. le Président, dès à présent, souligner avec satisfaction et gratitude l'hospitalité chaleureuse accordée à la délégation de l'URTNA, à son Secrétaire Général M. Kassaye DEMENA et moi-même, par notre hôte le Gouverneur Général de la RTM, M. Mohamed TRICHA.

L'URTNA et le CIRTEF sont deux organismes soeurs qui partagent beaucoup d'objectifs - il est à noter que près de 55% des membres de l'URTNA sont membres du CIRTEF et d'autre part que nos objectifs dans les domaines du développement de la radiodiffusion en Afrique sont virtuellement identiques. De plus, nous partageons les mêmes aspirations et la même destinée.

C'est par conséquent dans cette perspective que nos deux organisations se sont naturellement rapprochées en vue de renforcer leur coopération. En ma qualité de Président de l'URTNA, je voudrais établir des liens durables de coopération entre nos deux institutions en vue d'offrir le maximum de services et avantages à nos membres constitutifs respectifs.

La semaine dernière, nous avons clôturé la 31ème Assemblée Générale de l'URTNA. Au vu des résultats atteints, l'URTNA peut désormais envisager l'avenir avec plus d'espérance et de sérénité.

Il ne s'agit pas d'une vision onirique mais d'une projection bien murie qui prend en compte les possibilités existantes en matière d'échange de nouvelles et de programmes, de formation, de recherche technique, etc.

Tout en développant ce plan ou cette vision de nos activités, nous voudrions naturellement tendre la main aux organismes professionnels frères comme le CIRTEF. Je suis en effet convaincu, M. le Président, que nos deux organisations accompliraient ainsi bien des choses dans l'intérêt de nos membres communs.

La 7ème Conférence Générale du CIRTEF se déroule dans ce charmant pays qu'est le Maroc où prit naissance l'idée même de création de l'URTNA dans les années 1960. Le Maroc est donc un des membres fondateurs de l'URTNA qui, comme vous le savez tous, est l'une des plus anciennes organisations panafricaines non gouvernementales dont le but est de développer la radiodiffusion en Afrique. En fait, l'URTNA est la première organisation professionnelle panafricaine. Le professionalism, elle le partage avec le CIRTEF et entend le préserver jalousement.

Je voudrais conclure ce message en réitérant mes voeux de succès à vos délibérations et de gratitude envers la RTM et son Gouverneur Directeur Général pour son hospitalité mais aussi pour avoir personnellement honoré de sa présence l'Assemblée Générale de l'URTNA des 29 et 30 avril derniers à Dakar.

* * *

ANNEXE DRemise de Prix "VUES D'AFRIQUE"

- avec la permission de son Président -

par M. Kayumbi BEIA, représentant du Zaïre,
qui a prononcé l'allocution suivante

En venant au Maroc, j'avais été auparavant à Montréal où depuis 7 ans déjà, le Québec a l'habitude, avec une organisation appelée "VUES D'AFRIQUE" - qui a un représentant dans la salle - d'organiser un Festival de cinéma et des images de télévision. A la fin de ce Festival, il est décerné un certain nombre de prix au meilleur film et aux meilleures productions de télévision. Etant sur place, et devant assister à la présente Conférence, il m'avait été demandé - et j'ai accepté volontiers - de retirer quelques prix destinés aux télévisions africaines ici présentes. Je vais donc me faire le plaisir de remettre ces prix aux Télévisions intéressées.

Nous avons eu, lors de la séance d'ouverture, l'occasion d'entendre une très belle phrase que j'aimerais partager avec vous d'un ministre du Québec, qui a dit :

"La littérature africaine, avec Léopold-Sédar SENGHOR, et la littérature créole, avec Aimé CESAIRE, ont déjà forcé les portes de nos Universités. Il faudrait qu'à présent, à leur tour, les images africaines et créoles forcent les portes de nos cinémas et de nos télévisions".

A la fin de ces séances, plusieurs acheteurs, plusieurs distributeurs devraient se mettre en contact avec les producteurs africains et créoles pour vendre leurs films.

Je vais remettre ici le premier prix qui revient à la Télévision de l'Île Maurice, c'est le prix de Mention.

Le deuxième prix de Mention que j'ai amené ici a été décerné à Ramzoulou Marchiese de la Télévision du Zaïre; ne pouvant m'embrasser moi-même ! je vais le mettre de côté et je le lui remettrai dès mon retour !

Enfin, le prix le plus grand, je crois, a été décerné au film "L'AINÉ DE LA FAMILLE", réalisé par Abdoula Canta de la Télévision du Niger qui gagne non seulement une très belle plaquette, un prix offert par TV5 Québec-Canada, à ouvrir et à lire devant tout le monde, mais également un chèque de 1'000 dollars.

* * *

ANNEXE EProcès-verbal de la Réunion conjointeDes Bureaux de Direction sortant et entrant

(Rabat, le 8 mai 1991)

Cette réunion, placée sous la Présidence de M. Mohamed TRICHA, à l'issue de la Conférence Générale, réunit les membres des Bureaux de Direction sortant et entrant. Y participent également M. André MIGNOLET, Secrétaire Général a.i. et M. Abdelkader MARZOUKI, Secrétaire Général élu.

Le Secrétaire Général élu prendra ses fonctions le 1er septembre 1991. Le mandat du Secrétaire Général intérimaire est prorogé jusqu'au 31 août 1991.

Le Président Mohamed TRICHA définit ses tâches prioritaires :

- Régler avec le Secrétaire Général élu et l'Adjoint du Secrétaire Général leurs nouveaux contrats sur la base des décisions arrêtées par la Conférence Générale et en négociant les avantages extra-contractuels, en tenant compte notamment de la situation familiale de chacun.
- Négocier avec M. Robert STEPHANE, Administrateur Général de la RTBF, l'accord de siège, suite à la décision du transfert de Genève à Bruxelles.
- Examiner avec le Secrétariat Général les modalités du transfert.

1. EMISSIONS CIRTEF SUR TV5

M. Christian LECLEACH (TV5 Europe) rappelle le début des émissions hebdomadaires sur TV5 en septembre 1991. Les travaux de préparation qui doivent se faire en juin/juillet seront exécutés, sur proposition de M. Robert STEPHANE, à la RTBF à Bruxelles.

2. CIRTEF ET MARCHES

M. Kayumbi BEIA (OZRT) attire l'attention sur le rôle que doit jouer le CIRTEF dans les négociations engagées par ses membres à l'occasion de sa participation à des marchés tels le MIP-TV.

Le problème des droits est important. Il sera examiné lors du SEFOR précise M. MIGNOLET.

M. Mohamed DIARRA estime qu'il y a là un service à rendre, mais il faut le rendre sur des bases claires.

3. RADIO 5

Une réunion de travail aura lieu à Bruxelles, sous la Présidence de M. André MIGNOLET, le 5 juin 1991. Elle associera des experts et les membres de la Commission Radio 5 de la Conférence Générale.

4. PROCHAIN BUREAU DE DIRECTION

Le Bureau de Direction se réunira dans le courant de la deuxième semaine de juillet.

MM. André MIGNOLET et Jean-Pierre PAIMENT (SRC) suggèrent que la réunion ait lieu à Québec où se déroule le Festival du Québec.

L'ordre du jour de ce Bureau de Direction comportera notamment l'adoption du budget du prochain biennum tel que mandat en a été donné par la Conférence Générale.

* * *

ANNEXE FBUDGET 1990D E P E N S E SFrais du personnel

3100 Traitement personnel permanent
 3110 Traitement personnel auxiliaire
 3120 Charges sociales
 3130 Indemnités Secrétaire Général
 3140 Indemnités Adj. Secrétaire Général
 3150 Indemnités Adj. vacances domicile

BUDGET

1990

SFR

195'000.--
 14'000.--
 37'000.--
 76'000.--
 33'500.--
 5'000.--

R E C E T T E SCotisations des membres

6000 Cotisations année en cours
 6010 Cotisations années précédentes

BUDGET

1990

SFR

500'000.--
 500'000.--

Prestations de la SSR

3200 Honoraires comptabilité
 3220 Loyer bureau, salles de conférences
 3230 Frais nettoyage locaux
 3240 Frais électricité

360'500.--

Cotisations caisse-voyage

6100 Cotis. caisse-voyage année en cours
 6110 Cotis. caisse-voyage année précéd.

500'000.--
 500'000.--

Frais de voyage

3300 Frais de voyage Secrétaire Général
 3310 Frais de voyage collabor. permanents
 3320 Frais de réception

30'000.--

Recettes diverses

6200 Recettes diverses
 6210 Renforcement des structures

60'000.--
 55'000.--

45'000.--

115'000.--

Frais de bureau et d'administration

3400 Matériel de bureau
 3410 Entretien matériel
 3420 Imprimés
 3422 Documentation, journaux
 3430 Téléphone, téléc

3431 Frais de port
 3432 Parking
 3440 Location appareils de bureau
 3450 Déménagement à Courgas
 3460 Aits mob., appar. amortis directement
 3470 Impôts et taxes
 3480 Frais bancaires
 3490 Amortissements

3'000.--
 500.--
 7'500.--
 1'000.--
 30'000.--
 600.--
 2'000.--
 5'000.--
 2'000.--

Contributions spéciales

6310 Prestations de la SSR
 6330 Contributions spéciales (soutien)

12'000.--
 20'000.--

51'600.--

32'000.--

Frais de l'organisation institutionnelle

3500 Frais Comité Exécutif du Bureau
 3510 Frais Bureau de Direction
 3530 Frais Commission des Finances
 3540 Frais Conférence Générale 1991

12'000.--

Produits neutres

6501 Bénéfice s/cours

12'000.--

Dissolution provisions

6513 Dissolution prov. renc. média N/S

Activités et projets

3611 Opération Sahel-Noël
 3620 Echanges de productions concertation
 3630 Echanges Nord/Sud
 3632 Echanges journalistes Nord/Sud
 3650 MIP-TV
 3660 Programmation TV-S
 3661 Réunion Comité programmation TV-S
 3680 Séminaires radio rurale
 3690 Banque des programmes TV
 3691 2ème séminaire journalistes sportifs
 3692 Rencontres Média Nord/Sud
 3693 Renforcement structures

20'000.--

TOTAUX PRODUITS

647'000.--

20'000.--

R E S U L T A T

624'000.--

Dépenses investissementCharges neutres

3701 Pertes s/débiteurs
 3702 Pertes s/cours

100'000.--

TOTAL CHARGES

647'000.--

100'000.--

TOTAL RECEITES

+23'000.--

Attributions provisions

3711 Attribution caisse-voyage
 3713 Attribution renc. média Nord/Sud
 3715 Attribution prov. renforc. struct.

TOTAL CHARGES

624'000.--

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

AU 31 DÉCEMBRE 1990

STATUT DES RECETTES AU 31 DECEMBRE 1990

DESIGNATIONS	BUDGET 1990	EFFECTIFS 1990	ECARTS 1990	LIBELLE
COMpte DE PRODUITS				
DESIGNATIONS DES MEMBRES				
cotisations annexe en cours	318.300,00			Diminution des cotisations
cot. annexe en crs n payées	170.550,00			
cot. annexe ordéndées (arrérées)	15.400,00			
TOTAL DES MEMBRES	500.000,00		504.250,00	
DESIGNATIONS CAISSE-VOYAGES				
caisse voyages annexe en cours	8.000,00			Conférence 1991
caisse-voyages annexe ordéndées	6.000,00			
TOTAL CAISSE-VOYAGES	,00	14.000,00	14.000,00	
RECETTES DIVERSES	,00	34.944,35	34.944,35	Arrérages et divers
PRODUITS DES CAPITAUX				
Intérêts bancaires		900,80		
TOTAL PRODUITS DES CAPITAUX	,00	900,80	900,80	
CONTRIBUTIONS SPECIALES				
Prestations de la SSR	32.000,00	22.766,00	(9.234,00)	SSR contre-partie loyer, suppression
TOTAL CONTRIBUTIONS SPECIALES	32.000,00	22.766,00	(9.234,00)	contre-partie comptabilité
PRODUITS ACTIVITES ET PROJETS				
Comité programmation TVS				
Echange animateurs SUD/NORD				
Echange animateurs SUD/SUD				
Programmation TVS				
Banque des programmes TV				
Renforcement des structures				
Radio rurale Guinée				
Etude de l'auditoire Zaire				
Etude développement informatique				
TOTAL ACTIVITES ET PROJETS	115.000,00	714.025,80	599.025,80	

REPORT

PRODUITS NEUTRES

BENEFICE SUR COURS

,00

573,95

DISSOLUTION FONDS

Fonds Liban

Prix chanson Francophone

Comité programmation TV5

Echange animateurs SUD/NORD

Echange animateurs SUD/SUD

Echange personnel SUD/NORD

HIP-TV

Programmation TV5

Banque des programmes

Rencontre media NORD/SUD

Renforcement des structures

Radio rurale Guinée

Etude de l'auditoire Zaire

Etude, développement, informatique

TOTAL DISSOLUTION FONDS

TOTAL DES PRODUITS

3.258,00

5.000,00

10.435,85

9.057,00

10.389,00

22.500,00

13.200,95

61.152,40

54.659,05

3.241,50

99.772,50

512.101,05

223.500,00

20.000,00

,00

1.048.267,30

1.048.267,30

1.692.728,20

1.692.728,20

ETAT DES CHARGES AU 31 DECEMBRE 1990

DESIGNATIONS	BUDGET 1990	EFFECTIFS 1990	ECARTS 1990	* LIBELLE
<u>COMPTES DE CHARGES</u>				
FRAIS DU PERSONNEL				
Traitements personnel permanent	195.000,00	142.066,90	(52.933,10)	
Traitements personnel auxiliaire	14.000,00	8.815,00	(5.185,00)	
Charges sociales	37.000,00	34.419,45	(2.580,55)	
Honoraires de comptabilité	12.000,00	18.375,50	6.375,50	* Plus de prestations de la SSR
Indemnités Secrétaire Général	76.000,00	65.467,50	(10.532,50)	
Indemnités Adjoint du Secrétaire Général	33.500,00	35.244,00	1.744,00	
Indemnités Adjoint - Vacances domicile	5.000,00	5.000,00	,00	
TOTAL FRAIS DU PERSONNEL	372.500,00	309.388,35	(63.111,65)	* Suppression de 2 secrétaires temporaires
PRESTATIONS DE LA SSR				
Loyer locaux	21.900,00	18.010,00	(3.890,00)	* Compensation SSR
Frais nettoyages locaux	,00	4.756,00	4.756,00	
TOTAL PRESTATIONS DE LA SSR	21.900,00	22.766,00	866,00	
FRAIS DE VOYAGES				
Secrétaire Général	30.000,00	24.152,80	(5.847,20)	
Collaborateurs Secrétaire Général	12.000,00	6.626,95	(5.373,05)	* Diminution des frais
Frais de réception	3.000,00	1.767,90	(1.232,10)	
TOTAL FRAIS DE VOYAGES	45.000,00	32.547,65	(12.452,35)	
FRAIS DE BUREAU ET ADMINISTRATION				
Habillage de bureau	3.000,00	3.017,35	17,35	
Entretien matériel	500,00	773,10	273,10	
Imprimés	7.500,00	,00	(7.500,00)	
Documents, journaux	1.000,00	,00	(1.000,00)	
Téléphones, téléc., fax	30.000,00	17.591,30	(12.408,70)	
Frais de portes, douanes	,00	7.417,85	7.417,85	
Location appareils de bureau	2.000,00	2.602,00	602,00	
Frais locaux	,00	593,00	593,00	
Services industriels	1.000,00	1.074,60	74,60	* SSR ne compense plus l'électricité
Parking	600,00	336,00	(264,00)	
Impôts et taxes	,00	125,50	125,50	
Frais bancaires	2.000,00	664,08	(1.335,92)	
Intérêts	,00	1.943,10	1.943,10	
Amortissements	5.000,00	2.770,20	(2.229,80)	* Diminution des frais
TOTAL FRAIS DE BUREAU & ADMINISTRATION	52.600,00	38.908,08	(13.691,92)	* Diminution des frais

REPORT

FRAIS DE L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	
Frais Comité exécutif du bureau	1.056,95
Frais de bureau de direction	37.528,55
Groupe Ad'hoc d'experts Namur	10.416,15
Frais Commission des finances	4.094,90
Frais conférence Générale 1991 - Organisation	21.602,30
TOTAL FRAIS DE L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	12.000,00
	62.698,85
CHARGES ACTIVITES ET PROJETS	
Prix Chanson Francophone	5.000,00
Comité programmation TV5	10.455,85
Échange animateurs SUD/NORD	9.057,00
Échange animateurs SUD/SUD	10.389,00
Échange personnel SUD/NORD	22.500,00
HIP-IV	13.200,95
Programmation TV5	23.577,40
Banque des programmes TV	29.669,05
Rencontres média NORD/SUD	3.241,50
Renforcement des structures	86.572,05
Radio rurale Guinée	512.101,05
Etude de l'auditoire Zaire	206.035,35
Etude, développement, informatique	16.702,70
TOTAL ACTIVITES ET PROJETS	20.000,00
	948.641,90
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1.426.950,83
CHARGES NEUTRES	
Provision 3e Pillier Delaitre	64.000,00
TOTAL CHARGES NEUTRES	,00
	64.000,00
PERTES DIVERSES	
Perdes cotisations	166.050,00
Perdes débiteurs	922,00
Perdes sicours	2.441,37
TOTAL PERTES DIVERSES	100.000,00
	169.413,37
	69.413,37
Augmentation pertes/cotisations	

REPORT

<u>ATTRIBUTIONS FONDS</u>	
Caisse-voyage	14.000,00
Comité programmation TUV	10.435,85
Échange animateurs SUD/NORD	12.250,00
Échange animateurs SUD/SUD	10.389,00
Échange personnel SUD/NORD	22.500,00
Prix CIRTEF	22.500,00
HIP-TV	13.200,95
TUV	50.000,00
Banque des programmes TV	37.500,00
Renforcement des structures	86.750,00
Radio rurale Guinée	250.000,00
Etude de l'auditoire Zaire	223.500,00
Etudes, développement, informatique	20.000,00
TOTAL ATTRIBUTIONS FONDS	,00
TOTAL CHARGES NEUTRES	1.006.439,17
TOTAL COMPTE DE CHARGES	624.000,00
	2.433.390,00
	1.809.390,00

<u>R E S U L T A T</u>	
TOTAL DES PRODUITS	647.000,00
TOTAL DES CHARGES	624.000,00
	23.000,00
	(93.661,80)
	(116.261,80)

LISTE DES MEMBRES DU CIRTEF AU 9 MAI 1991

- LA RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE CULTURELLE FRANCAISE (R.T.B.F.)
 52, boulevard Auguste-Reyers - 1044 Bruxelles, Belgique
 Tél. : 2/737.21.11 Télex : 63.132 Fax : 2/733.40.20

- VIDEOTRAME A.S.B.L.
 Fédération des Télévisions Communautaires et Locales
 1, rue Froidebise - 5000 Namur, Belgique
 Tél. : 81/74.11.84 Fax : 81/74.02.84

- L'OFFICE DE RADIODIFFUSION ET TELEVISION DU BENIN (O.R.T.B.)
 Case postale 366 - Cotonou, Bénin
 Tél. : 31.47.40 Télex : 5132 Fax : 30.04.48

- LA RADIODIFFUSION-TELEVISION NATIONALE DU BURKINA
 Case postale 7029 - Ouagadougou, Burkina Faso
 Tél. : 30.66.22/23/24 Télex : 5327

- LA RADIODIFFUSION-TELEVISION NATIONALE DU BURUNDI (R.T.N.B.)
 Case postale 1900 - Bujumbura, Burundi
 Tél. : 22.35.85 Télex 5119 Fax : 22.65.47

- L'OFFICE DE RADIODIFFUSION-TELEVISION DU CAMEROUN
 Case postale 1634 - Yaoundé, Cameroun
 Tél. : 21.40.88 Télex : 8888

- LA SOCIETE RADIO-CANADA (S.R.C.)
 1400 est, bd René Lévesque - Montréal, Québec - Canada / H2L 2M2
 Tél. : 1-514 597.42.54 Télex : 526.74.17 Fax : 1-514 597.55.51

- LA SOCIETE DE RADIO-TELEVISION DU QUEBEC (S.R.T.Q.)
 800, rue Fullum - Montréal, Québec - Canada / H2K 3L7
 Tél. : 1-514 521.24.24 Télex : 525.808 Fax : 1-514 873.74.64

- L'OFFICE DE LA TELECOMMUNICATION EDUCATIVE DE L'ONTARIO (O.T.E.O.)
 Case postale 200, succ. Q - Toronto, Ontario - Canada / M4T 2T1
 Tél. : 1-416 484.26.00 Télex : 623.547 Fax : 1-416 484.27.25

- LA RADIODIFFUSION-TELEVISION CENTRAFRICAINE (R.T.C.)
 Case postale 940 - Banqui, République Centrafricaine
 Tél. : 61.17.55 Télex : 5299 / 5301

- RADIO-COMORES
 Case postale 250 - Moroni, Iles Comores
 Tél. : 2261 Télex : 241

- LA RADIODIFFUSION-TELEVISION CONGOLAISE (R.T.C.)
 Case postale 2241 - Brazzaville, Congo
 Tél. : 81.24.73 Télex : 5299

- LA RADIODIFFUSION-TELEVISION IVOIRIENNE (R.T.I.)
 Télévision : case postale 883 - Abidjan 08, Côte d'Ivoire
 Tél. : 43.90.39 Télex : 26.110 Fax : 22.22.97

Radio : case postale V 191 - Abidjan, Côte d'Ivoire
 Tél. : 32.41.52 Télex : 3501 Fax : 44.57.32

- LA SOCIETE RADIO-FRANCE (S.R.F.)
 116, avenue du Président-Kennedy - 75786 Paris cédex 16, France
 Tél. : 1-42.30.22.22 Télex : 651.019 Fax : 1-42.30.14.88

- LA SOCIETE ANONYME TELEVISION FRANCAISE 1 (TFL)
15, rue Cognacq-Jay - 75330 Paris cédex 07, France
Tél. : 1-42.75.12.34 Télex : 250.878 Fax : 1-42.75.26.88

- LA SOCIETE ANTENNE 2 (A2)
22, avenue Montaigne - 75008 Paris, France
Tél. : 1-44.21.42.42 Télex : 642.313 Fax : 1-44.21.51.45

- LA SOCIETE FRANCE-REGIONS 3 (FR3)
116, avenue du Président-Kennedy - 75786 Paris cédex 16, France
Tél. : 1-42.30.22.22 Télex : 630.720 Fax : 1-45.25.66.96/
1-46.47.92.94

Adresse présidence A2 et FR3 : 42, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Tél. : 1-44.31.60.00

- RADIO FRANCE INTERNATIONALE (R.F.I.)
116, avenue du Président-Kennedy - 75786 Paris cédex 16, France
Tél. : 1-42.30.30.94 Télex : 614.171 Fax : 1-45.24.39.13

- LA SOCIETE NATIONALE DE RADIO-TELEVISION FRANCAISE D'OUTRE-MER (R.F.O.)
5, avenue du Recteur-Poincaré - 75782 Paris cédex 16, France
Tél. : 1-45.24.71.00 Télex : 612.312 Fax : 1-42.24.95.96

- TV5-EUROPE
174, rue de l'Université - 75007 Paris, France
Tél. : 1-45.56.00.80 Télex 201.090 Fax : 1-45.56.00.04

- LA RADIODIFFUSION-TELEVISION GABONAISE (R.T.G.)
Case postale 10150 - Libreville, Gabon
Tél. : 73.27.84 Télex : 5342

- AFRICA No 1
Case postale 1 - Libreville, Gabon
Tél. : 76.00.01 Télex : 5588 Fax : 74.21.33

- LA RADIODIFFUSION-TELEVISION GUINEENNE (R.T.G.)
Case postale 391 - Conakry, Guinée
Tél. : 44.14.10 Télex : 22341/22340

- LA RADIO-TELEDIFFUSION NATIONALE D'HAITI
Case postale 13400 Delmas - Port-au-Prince, Haïti
Tél. : 60.200 / 224.20 Télex : 0416

- TELE-LIBAN
Case postale 4848 - Beyrouth, Liban
Tél. : 30.03.60 Télex : 43881

- LA RADIODIFFUSION-TELEVISION DU MALI (R.T.M.)
Case postale 171 - Bamako, Mali
Tél. : 224.74 Télex : 2421

- LA RADIODIFFUSION-TELEVISION MAROCAINE (R.T.M.)
1, rue El Brihi - Rabat, Maroc
Tél. : 600.09 Télex : 36984 Fax : 620.10

- 2M INTERNATIONAL
Km 7,300 Route de Rabat - Aïn-Sebâa, Casablanca 05, Maroc
Tél. : 2-35.40.86 / 35.44.44 Télex : 28051 Fax : 2-35.40.67 /
2-35.40.71

CIRÉF |

20, quai Ernest-Ansermet
Case postale 234
1211 Genève 8, Suisse
Tél. 022/28 12 11
Télex 428 274 CIRT CH